

# LE NORD



HEARST, LE JEUDI 2 OCTOBRE 2025 | LENORD.CA

Vol.50 - N° 24- 2,86 \$ +TPS

CAHIER SPÉCIAL : JOURNÉE MONDIALE DES ENSEIGNANT(E)S

8-9

A+

5 octobre 2025

**LGS**

**45\$ LE BILLET**

**À LA PORTE : 50\$**

BILLETS VENDUS UNIQUEMENT AUX BUREAUX DES MÉDIAS DE L'ÉPINETTE NOIRE INC. AU 1004, RUE PRINCE.

**CE VENDREDI !!**

**EN SPECTACLE STYLE CABARET**

PRÉSENTÉ PAR LES MÉDIAS DE L'ÉPINETTE NOIRE EN COLLABORATION AVEC LE CONSEIL DES ARTS DE HEARST

**Estelle & John en ouverture... et pour finir le PARTY!**

## TOUTE UNE RÉGION DERRIÈRE KAP PAPER 3



Photo : Town of/Ville de Kapuskasing/Facebook

### RÉACTION DU FÉDÉRAL

(Ndery Dione) Après la mise en arrêt de l'usine de papier à Kapuskasing qui aura forcément des conséquences majeures sur les activités de la région, le gouvernement fédéral a réagi hier en affirmant qu'il continuera de travailler pour trouver des solutions permettant à l'usine de reprendre ses activités. Dans un communiqué écrit, le cabinet de la ministre fédérale de l'Industrie affirme collaborer « avec l'entreprise afin de relever les défis auxquels elle fait face ».

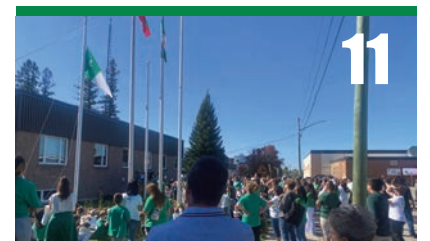
« Nous avons offert notre soutien et nous appelons le gouvernement provincial à demeurer à nos côtés alors que nous poursuivons nos efforts pour protéger ces emplois », précise le cabinet de la ministre Mélanie Joly. Le gouvernement fédéral assure « poursuivre son travail » afin de « trouver des solutions qui permettront la relance des activités » de l'usine. « Les employés de Kap Paper ainsi que la population de Kapuskasing méritent pleinement cet engagement », conclut le cabinet ministériel.

## GRÈVE NATIONALE 2



Le syndicat dénonce un « abandon du service public » après l'annonce surprise du ministre fédéral Joël Lightbound. Des centaines d'employés, dont ceux de Hearst et Kapuskasing, craignent des pertes d'emplois et la fermeture de bureaux locaux.

## 50<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE 11



Un grand rassemblement a eu lieu le 25 septembre dernier dans une ambiance festive pour assister au lever du drapeau franco-ontarien à l'hôtel de ville de Hearst.

**LE COURS MOTOR SALES**

Renseignez-vous sur notre Ensemble performance d'hiver

- ✓ 30 000 Points Récompenses FordPass en prime
- ✓ Préparation pour les conditions hivernales
- ✓ Tranquillité d'esprit

Hearst: 705.362.4011  
Kapuskasing: 705.335.8553

Nous offrons:

**ENTREPOSAGE DE PNEUS**

Du printemps à l'automne  
ou  
De l'automne au printemps

**59,99 \$** +hst

lecoursmotorsales.ca

# Le syndicat des travailleurs de Postes Canada est en grève nationale

Par Ndery Dione

Les travailleurs des postes sont en grève nationale à la suite de l'annonce du gouvernement du Canada, qui a ordonné une transformation en profondeur de Postes Canada. Josiane Grenier, présidente du syndicat de Postes Canada pour les sections locales de Kapuskasing et Hearst, était notre invitée à l'émission L'info sous la loupe afin de parler de la situation actuelle.

## Pas de négociations

Selon Josiane Grenier, le syndicat a déclenché une grève jeudi soir, immédiatement après la déclaration faite par le ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, Joël Lightbound. « On a été tous surpris jeudi soir quand l'annonce a été faite. En réalité, ça provient des annonces que le ministre Joël Lightbound a faites la journée de jeudi dernier. C'est après que le syndicat s'est rencontré au niveau national à Ottawa; la décision a été prise à partir de ce moment-là. Donc, on ne s'y attendait pas du tout », explique Mme Grenier.

## Une annonce surprise du ministre

C'est l'annonce virulente du ministre, affirmant qu'il allait retirer tous les postiers, qui a poussé le syndicat à décréter cette grève. Selon lui, plus personne ne recevra de lettres à domicile, et des casiers communautaires seront installés partout au Canada dès l'été prochain.

D'après Josiane Grenier, la semaine dernière, le syndicat a rencontré le ministre pour discuter de la situation et, pour être 100 % honnête, dit-elle, cette annonce-là a été une surprise. Lors de cette rencontre, aucune déclaration n'avait été faite, et le sujet actuel qui a causé cette grève n'avait même pas été abordé. « Le ministre avait même dit qu'il comprenait les employés et qu'il était conscient de la réalité. Et puis, il voulait vraiment garder Postes Canada comme étant un service public. Donc le syndicat, à ce moment-là, n'avait aucune raison de douter que ce genre d'annonce serait fait le jeudi après-midi. »

La présidente du syndicat de Postes Canada pour les locaux de Kapuskasing et Hearst a souligné qu'en réalité Postes Canada n'a pas négocié avec les employés depuis le mois de décembre de l'année dernière.

« Lorsqu'on a été en grève la dernière fois, il y a eu quelques rencontres qui se sont faites ici et là. Mais il n'y a jamais eu vraiment de négociation. En réalité, Postes Canada nous a envoyé une offre qu'elle considérait comme étant son offre finale. Le gouvernement nous a imposé de voter sur cette offre-là, à tous les employés, même si le syndicat ne l'avait pas acceptée. Normalement, dans les démarches officielles, le syndicat devrait accepter l'offre en premier et faire voter les employés par la suite. Les employés, au-dessus de 70 %, ont rejeté cette offre-là, mais le gouvernement fédéral a encore décidé de boycotter les négociations et puis d'imposer sa propre version. »

## Un manque de rentabilité contre le service public

Selon Mme Grenier, Postes Canada et le gouvernement fédéral sont probablement en train de discuter de ces questions-là depuis longtemps, sans n'avoir jamais averti le syndicat de leurs intentions.

« La très bonne question c'est : qu'est-ce qu'ils veulent? Mais je pense que leur point principal est qu'ils veulent essayer de couper le plus possible les services pour rendre Postes Canada plus rentable. La chose qu'il faut comprendre, c'est que Postes Canada n'a jamais été créée pour être une



(Ndery Dione) Les employés à Postes Canada, section locale de Hearst, sont eux aussi touchés par la grève décrétée jeudi soir par le syndicat en réponse aux mesures d'économie d'Ottawa, notamment la fin de la livraison du courrier à domicile.

Le syndicat des travailleurs a déclenché une nouvelle grève générale illimitée, semblable à celle de novembre dernier, lorsque les agents de Hearst étaient en grève en plein hiver. Photo : Ndery Dione

entreprise à but lucratif. C'est une entreprise de service aux Canadiens, de Halifax à Vancouver, en incluant les grosses villes et les petites villes. Ce n'est pas une business qui devrait être rentable nécessairement. On espérait seulement qu'elle ne perde pas d'argent. Mais la réalité, c'est que vraiment à ce point-ci, c'est l'argent qui est le point principal. Donc, ils veulent couper des services, pour faire plus d'argent. »

Mme Grenier craint une réduction importante des services, soulignant que plusieurs communautés dépendent de Postes Canada comme unique lien de communication avec l'extérieur, parfois situé à de très grandes distances. Selon elle, cette transformation ne sera pas au bénéfice des citoyens.

## Les communautés rurales menacées

Quant au ministre, lors de son point de presse jeudi dernier, il a indiqué que Postes Canada perd 10 millions de dollars par jour. Mais Mme Grenier affirme que beaucoup d'infrastructures ont été bâties par Postes Canada au cours des dernières années. « Ces infrastructures-là ont été comptées comme un déficit, mais en réalité c'est un investissement. Et puis, pour les gens qui ont des business, normalement pour un investissement, tu ne comptes pas ça comme une dépense automatiquement du jour un. Tu le répartis sur plusieurs années. Donc, c'est assez difficile pour nous de savoir quelle est la réalité

des chiffres qui sont nommés, parce qu'on n'a pas vraiment la possibilité de vérifier ces chiffres-là. »

En outre, la présidente du syndicat de Postes Canada pour Kapuskasing et Hearst a mentionné que le gouvernement avait l'intention de mener une enquête publique sur les opérations de l'entreprise. Mais elle ne sait pas si ça va avoir lieu ou pas.

« On n'a pas eu de nouvelles à ce sujet-là. Mais c'est certainement quelque chose que les employés aimeraient qu'il se produise. Une vraie vérification des états pour avoir la vraie réalité, parce qu'en ce moment, on n'a que leur version. Mais c'est juste ce qu'on a. C'est donc difficile de dire si c'est vrai ou faux. »

Dans la région de Kapuskasing, de Hearst et des localités environnantes, l'annonce du ministre fédéral Joël Lightbound pourrait avoir certaines répercussions.

« Dans son annonce de jeudi dernier, le ministre a parlé des bureaux de poste ruraux. Donc évidemment, on a les plus grosses villes, ça veut dire Cochrane, Kapuskasing et Hearst qui ont de plus gros centres. Mais toutes les autres municipalités entre ces villes-là ont de petits bureaux de poste ruraux. Et puis, lors de son annonce, le ministre a dit à Postes Canada qu'elle avait le droit de fermer ces bureaux-là si elle le désirait. »

PARTAGEZ L'INFOLETTRE AVEC VOS PROCHES !

→ Chaque jeudi, par courriel

→ Gratuitement, pour l'instant



JE M'ABONNE

SUITE EN PAGE 5

# L'usine de papier à Kapuskasing annonce sa fermeture

Par Ndery Dione

**L'usine de papier de Kapuskasing met fin à ses opérations, malgré un soutien financier massif de la province. Dans une déclaration commune, Mike Harris, ministre des Richesses naturelles, et Kevin Holland, ministre associé des Forêts et des Produits forestiers, ont exprimé leur déception face à l'absence d'engagement du gouvernement fédéral et détaillé les mesures de soutien offertes aux travailleurs touchés.**

Le gouvernement de l'Ontario affirme avoir travaillé « en étroite collaboration » avec Kap Paper pour tenter de préserver l'avenir de l'usine. Plus de 50 millions de dollars ont été injectés afin de couvrir des dépenses d'exploitation et d'accompagner l'entreprise dans la recherche d'un plan de viabilité à long terme.

« Notre gouvernement a consenti plus de 50 millions de dollars pour aider à couvrir les dépenses d'exploitation et fournir un soutien pour aider l'entreprise à établir un plan à longue échéance viable », rappellent les deux ministres dans leur déclaration.

Malgré ces efforts, l'entreprise en est venue à la conclusion qu'elle ne pouvait pas atteindre la rentabilité durable sans un soutien financier continu et substantiel.

Selon messieurs Harris et Holland, l'absence d'implication du gouvernement fédéral a été décisive dans l'échec des démarches de sauvetage.

« Nous avons continuellement poussé le gouvernement fédéral à venir à la table en tant que partenaire égal, à défendre les emplois canadiens en foresterie et traiter de manière juste les travailleur(se)s de l'industrie forestière ontarienne », écrivent-ils.

Les ministres se disent « profondément déçus » qu'Ottawa n'ait pas répondu à l'appel. Pour eux, l'Ontario ne peut pas indéfiniment assumer seul ce type d'aide financière.

Face à l'arrêt des activités, le gouvernement de l'Ontario affirme concentrer ses efforts sur le soutien direct aux employés et à leurs familles. Plusieurs mesures provinciales ont déjà été activées. Les Services de formation pour un réemploi rapide (SFRR) sont en place pour faciliter le retour à l'emploi des travailleurs mis à pied.

De plus, les ministres rappellent que les salariés touchés peuvent être admissibles à des indemnités de cessation d'emploi et de départ prévues par la Loi sur les normes d'emploi. Des renseignements sont accessibles en ligne ou par le Centre d'information sur les normes d'emploi (1 800-531-5551).

En plus, une aide additionnelle est disponible pour les personnes en difficulté financière par l'intermédiaire du programme Ontario au travail. Le bureau local de Service Canada à Kapuskasing peut accompagner également les travailleurs dans leurs démarches pour accéder à l'assurance-emploi.

En parallèle, Emploi Ontario, géré localement par le Collège Boréal, est mobilisé pour offrir de la

formation, de l'accompagnement à la recherche d'emploi et un accès à des opportunités professionnelles.

« Emploi Ontario est disponible pour aider les travailleur(se)s de Kap Paper mis(es) à pied à se chercher un emploi, à se former et à se renseigner sur les ouvertures d'emploi », rappellent Harris et Holland.

Cependant, un appel est réitéré à Ottawa par le gouvernement de l'Ontario. Si l'Ontario assure qu'il

« continuera de soutenir » les travailleurs et de collaborer avec l'entreprise, les syndicats et les élus locaux, les deux ministres insistent sur la nécessité d'une implication fédérale.

L'arrêt des opérations de Kap Paper pourrait représenter un choc économique majeur pour Kapuskasing et sa région, où l'usine constitue un pilier de l'activité industrielle et de l'emploi local. Alors que les programmes provinciaux s'activent, les regards se tournent désormais vers Ottawa, appelé une fois de plus à partager le fardeau et à participer activement au soutien de l'industrie forestière et de ses travailleurs.

« L'Ontario continue d'offrir un important soutien, mais ne peut pas continuer de le faire seul. Nous avons à maintes reprises demandé au gouvernement fédéral de prendre des mesures immédiates pour soutenir les travailleur(se)s et les entreprises dans ce secteur vital », conclut la déclaration.

## Kapuskasing se mobilise pour sauver l'usine Kap Paper

**Un grand rassemblement a eu lieu à Kapuskasing mercredi matin, réunissant des élus et des centaines de citoyens pour exiger l'intervention immédiate des gouvernements afin d'empêcher la fermeture définitive de l'usine Kap Paper.**



(Ndery Dione) En face d'une immense foule et entouré de ses collègues élus, notamment les maires de Hearst, Cochrane, Mattice-Val Côté et Chapleau ainsi que le député Guy Bourgouin, le maire de Kapuskasing, Dave Plourde, a souligné l'importance historique et économique de l'usine Kap Paper, implantée dans la région depuis 105 ans et qui assure près de 2500 emplois directs et indirects. Capture d'écran : Town of/Ville de Kapuskasing/Facebook

De plus, le maire de Kapuskasing a rappelé que Kap Paper avait survécu à des guerres, à des récessions et même à la pandémie. Selon lui, la menace actuelle ne découle pas d'un manque de compétitivité, mais plutôt de l'incapacité des gouvernements provincial et fédéral

à s'entendre pour offrir un soutien temporaire aux opérations de l'usine.

Lors de ce rassemblement, le député néodémocrate de Mushkegowuk-Baie James, Guy Bourgouin, a également pris la parole pour dénoncer ce qu'il qualifie « d'abandon des

travailleurs du Nord » et n'a pas caché sa profonde émotion face à cette nouvelle.

Aux côtés des citoyens, ils sont tous sortis massivement avec beaucoup de détermination, des pancartes à la main pour manifester leur soutien à l'usine Kap Paper de Kapuskasing.



## ÉQUIPE

**Steve Mc Innis**, directeur général et éditeur  
smcinnis@hearstmedias.ca  
**Manon Longval**, ventes  
vente@hearstmedias.ca  
**webTactics | DAY Communications**, ventes nationales  
danielle.Jones@daycommunications.ca  
**Renée-Pier Fontaine**, journaliste  
rpfontaine@hearstmedias.ca  
**Ndery Dione**, journaliste  
nderydione3@gmail.com  
**Guy Morin**, journaliste sportif  
guymorin72@gmail.com  
**Gilles Péloquin**, journaliste sportif  
gpelo1951@hotmail.com  
**Maurice Lepage**, maquettiste  
pub@hearstmedias.ca  
**Nathalie Gagné**, réception et distribution  
info@hearstmedias.ca  
**Julie Pelletier**, comptabilité  
jpelletier@hearstmedias.ca  
**Francine Lacroix**, employée de soutien  
flacroix@hearstmedias.ca  
**Claire Forcier**, réviseuse bénévole  
**Marc Bédard**, chroniqueur

Site web : lenord.ca  
Facebook : C'INN à Hearst

**Journal Le Nord**  
1004, rue Prince, C.P. 2648  
Hearst (ON) P0L 1N0  
705 372-1011



Le Nord est géré par les Médias de l'épingle noire  
Les Médias de l'épingle noire est un organisme sans but lucratif gérant le journal Le Nord, la radio C'INN 91.1 et leurs plateformes web, appuyé par un conseil d'administration.  
Gérard Payeur, président  
Suzanne Dallaire Côté, vice-présidente  
Lise Camiré Laflamme, trésorière  
Paul Baril, administrateur  
Julie Charbonneau, administratrice  
Notre journal rectifiera toute erreur de sa part qui lui est signalée dans les 48 heures suivant la publication. La responsabilité de notre journal se limite, dans tous les cas, à l'espace occupé par l'erreur pourvu que l'annonce en question nous soit parvenue avant l'heure de tombée. Il est interdit de reproduire le contenu de ce journal sans l'autorisation écrite et expresse de la direction. Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement canadien, par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques servant à nos activités d'édition.



Notez que le journal Le Nord utilise l'orthographe rectifiée et le programme Antidote 10.

Prenez note que nous ne sommes pas responsables des fautes dans plusieurs des publicités du journal. Nombreuses sont celles qui nous arrivent déjà toutes prêtes et il nous est donc impossible de changer quoi que ce soit dans ces textes.

Communiquez avec l'équipe par téléphone ou passez nous voir au bureau lors des heures d'accueil, soit du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30. Nous sommes fermés les samedis et dimanches.

réseau presse  
médias professionnels de l'Info locale

FIER MEMBRE

Le Nord est publié depuis mars 1976.  
Il est passé aux mains des Médias de l'épingle noire en mai 2016.

ISSN 1199-0805



## Génocide : dire le mot

En décembre 2015, la Commission de vérité et réconciliation publiait le sommaire de son rapport final et qualifiait le système des pensionnats autochtones de génocide culturel. Dix ans plus tard, cette notion demeure tout aussi pertinente et vitale pour les mouvements qui visent à transformer les politiques et actions des gouvernements canadiens.

Dès les premiers paragraphes du sommaire de son rapport final, la Commission place le génocide culturel aux côtés des génocides physique (l'extermination de masse, par exemple par le meurtre et diverses privations) et biologique (lié à la reproduction du groupe).

Elle explique que « les États qui s'engagent dans un génocide culturel visent à détruire les institutions politiques et sociales du groupe ciblé ».

Cette accusation fut très bien reçue par les populations autochtones, hormis par quelques critiques qui auraient préféré que le terme « génocide » soit utilisé sans adjectif, comme l'a fait en 2019 l'Enquête nationale sur les femmes et filles autochtones disparues et assassinées.

Le premier ministre Trudeau a par ailleurs reconnu cette conclusion en 2019, mais il est rapidement revenu sur ses paroles pour plutôt qualifier le génocide de « culturel », sans pour autant transformer les politiques mises en cause par l'Enquête nationale. Employer le mot « génocide » demeure toutefois difficile, notamment du fait des limites imposées par le processus ayant mené à la rédaction de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide et des comparaisons avec les génocides qui servent d'archétypes, comme l'Holocauste.

### Palestine : un parallèle actuel

L'emploi du mot demeure tout à fait pertinent aujourd'hui, alors que l'Association internationale des chercheurs en génocide affirme que c'est bien ce qui est en cours en Palestine.

Cette déclaration s'appuie certes sur leur expertise, mais d'abord et avant tout sur la définition offerte par la Convention. Meurtres, déplacement forcé de la quasi-totalité de la population, privation de nourriture, d'eau et de médicaments, destruction de familles et des institutions d'enseignement sont autant d'actions qui caractérisent un génocide, lorsqu'elles s'accompagnent de déclarations d'intention de commettre un tel crime. L'Association internationale est arrivée à cette conclusion après une accélération du rythme et une augmentation de la sévérité des attaques de l'État d'Israël contre la population civile palestinienne depuis 2023.

Cette intensification a mené plusieurs groupes et organismes, y compris plusieurs organes des Nations unies, Amnesty internationale, ainsi que Human Rights Watch, à dénoncer les actions d'un régime qui continue néanmoins d'avoir l'appui d'un grand nombre de pays et groupes.

L'accusation n'est toutefois pas nouvelle et ne date pas de cette intensification. En effet, elle a souvent été prononcée depuis les débuts de la Nakba en 1948 (la « catastrophe », à savoir le déplacement forcé du peuple palestinien de son territoire). Plusieurs expressions de solidarité existent par ailleurs entre la

Palestine et les Premiers Peuples.

### Le Canada contre la Convention

Outre les limites diplomatiques, l'une des raisons majeures de la difficulté de parler de génocide dans le cas des pensionnats autochtones est que la Convention des Nations unies sur le génocide n'inclut pas le génocide culturel.

Au moment de la rédaction de la Convention, le Canada s'était opposé à cette inclusion, ce qui contribua à limiter le génocide à ses composantes biologique et physique. C'est pourquoi le déplacement forcé d'enfants vers un autre groupe dans le cadre des pensionnats autochtones ne constitue pas un acte de génocide au sens de la Convention.

Pour cela, un tel déplacement doit faire partie d'un génocide biologique visant à empêcher un groupe de se reproduire. Or, la plupart des enfants autochtones, hormis les milliers décédés aux pensionnats, sont bel et bien retournés à leur famille.

On comprend mieux ainsi pourquoi le Canada a refusé le concept de génocide culturel; le pays était alors lui-même en pleine campagne de destruction des cultures, langues et spiritualités autochtones.

La Commission de vérité et réconciliation voyait par ailleurs son mandat limité par la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens et ne devait parler que des pensionnats, même si elle a tout de même réussi à les lier à leurs effets à long terme et au système colonial.

De là aussi l'emploi de la catégorie de génocide culturel, qui fait partie de la compréhension du génocide comme destruction de l'identité culturelle.

### Importance de dire le mot

Dire le mot « génocide » aujourd'hui, sans s'arrêter à la définition de la Convention, c'est faire voir la gravité des crimes commis et lier les luttes pour faire cesser les atrocités et les crimes.

C'est également demander une intervention au niveau national et appeler aux réparations, tout en faisant voir les limites de ce que la réconciliation peut accomplir à elle seule.

Dans le cas canadien, parler de génocide tout court permet de lier les pensionnats à toute une série d'autres politiques qui, prises ensemble, montrent clairement que des actions génocidaires continuent d'avoir lieu en lien avec le système éducatif plus large, la privation de nourriture et de soins de santé, les stérilisations forcées, les meurtres de femmes et filles et personnes 2ELGBTQQIA+ autochtones, les déplacements forcés, les enlèvements d'enfants par le système dit de protection de l'enfance, les violences physiques et psychologiques par les forces de l'ordre, l'incarcération démesurée et discriminatoire...

La Journée nationale de la vérité et de la réconciliation peut ainsi être un moment pour saisir l'ampleur et le caractère continu et présent d'un génocide que nous pouvons toujours arrêter et qui restera de toute manière à réparer suivant le leadership des Premiers Peuples.

**Jérôme Melançon,**  
chroniqueur – Francopresse

Le Radio Bingo de ce samedi est de 3000 \$ — Avez-vous vos cartes ?

## Lettre à l'éditeur

Voici un courriel que j'ai fait parvenir à Mélanie Goulet, Recrutement de médecins Hearst.

Le 25 septembre 2025

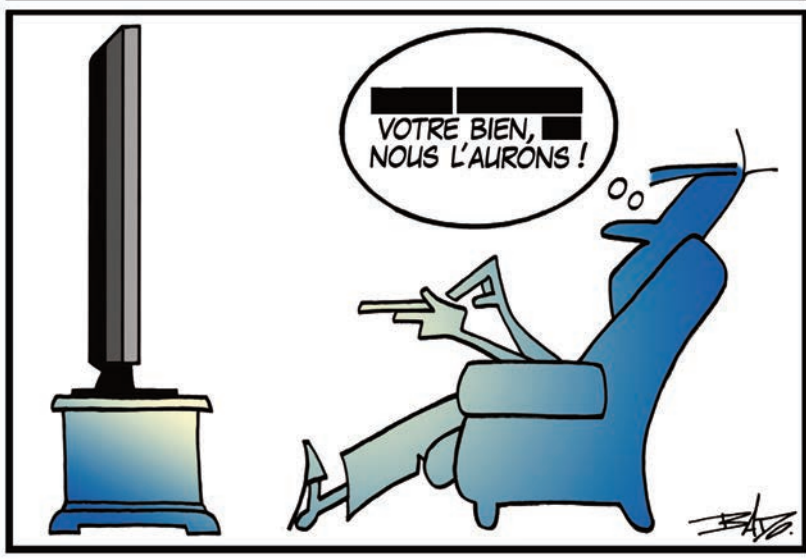
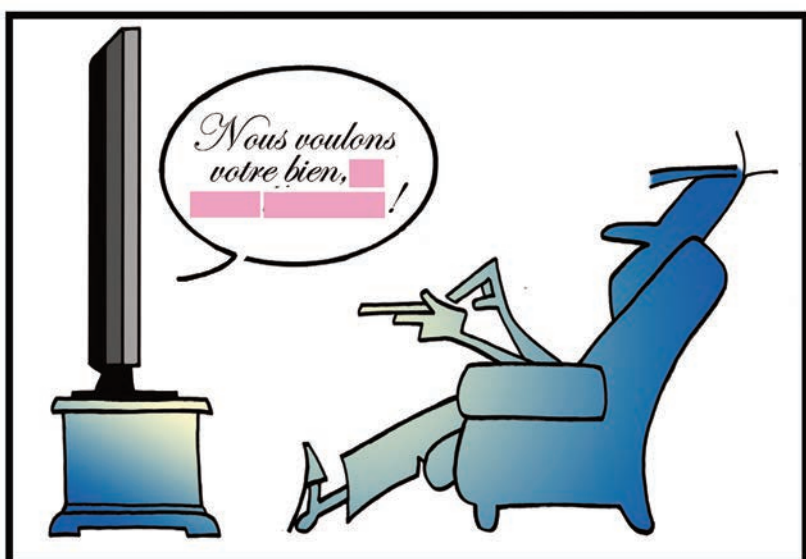
Bonjour Mélanie. Je suis passé ce matin te voir, mais tu n'étais pas là. J'aurais aimé mieux te parler les yeux dans les yeux. Je vais débiter par les fleurs. Félicitations pour tes efforts de recrutement de médecins qui portent fruit et c'est excellent pour nos communautés. Je suis d'accord que d'avoir un médecin, c'est mieux que de ne pas en avoir du tout. Par contre, j'ai entendu ton entrevue à CBON voilà quelque temps dans laquelle tu mentionnais que ce n'est pas important de recruter des médecins qui parlent français à Hearst parce que tout le monde est bilingue. En tant que Franco-Ontarien qui s'est battu pour les droits des francophones et les services en français, ça m'a extrêmement choqué, même que ça m'a mis en *tabarnak*. Je désire te rappeler que la population de notre communauté est à 90 % francophone. Si l'on pensait tous comme toi, je dois en déduire que ce n'est pas important d'avoir des organismes et des institutions francophones tels notre radio, notre journal, notre Conseil des Arts, nos écoles, notre collège et notre université, et etc. Vu qu'on est tous bilingues, pourquoi revendiquer? Baissons tous les bras et *fuck* la francophonie. J'ose espérer que d'autres francophones prendront le temps de te sensibiliser à l'importance d'avoir des services de santé en français. Ironie du sort, je t'écris en cette journée du 25 septembre, journée de célébration du drapeau franco-ontarien, au cas où tu ne le savais pas.

(Signature)

**André Rhéaume,**

**un francophone parmi tant d'autres**

## Caricature Le droit à plus d'information



## Le syndicat des travailleurs de Postes Canada est en grève nationale

### SUITE DE LA PAGE 2

**(Nderly Dione)** Selon Mme Grenier, des boîtes postales communautaires pourraient être implantées, ce qui obligerait les habitants à se déplacer pour récupérer leur courrier.

« On va peut-être dire ok, ce n'est pas si pire. Ça peut être quand même proche de la maison. Mais la journée où ces gens ont besoin de poster quelque chose ou un colis, ils vont devoir effectuer un plus grand déplacement pour se rendre à l'une des grosses villes pour faire un envoi. Ce sont ces services aux gens qui sont perdus en réalité. Ce n'est vraiment pas nos intentions. Nous, on veut continuer de servir les gens de la meilleure façon possible. Mais à ce point-ci, on ne nous donne pas vraiment le choix. »

### Salaires et conditions de travail en question

L'entente idéale que le syndicat attend, selon Josiane Grenier, serait de ne pas couper les services aux citoyens. « Du côté de Hearst, il y avait six employés. Mais à Kapuskasing, ça a varié un peu parce qu'on a des employés temporaires. Donc, on peut dire qu'on est entre quinze et vingt. Mais si on élimine le service de livraison aux portes, on pense que plus de la moitié des employés perdraient leur emploi. S'il n'y a pas de service aux portes, on n'a pas besoin de plusieurs facteurs. »

Josiane Grenier a rappelé également que ce que les gens ne savent pas, c'est que leur convention collective, en réalité, a expiré en 2022 durant la covid. Et puis, les employés ont tous accepté de reporter la date de deux ans, sans aucune augmentation de salaire et sans aucun changement sur la convention collective.

« Donc de 2022 à 2024, on n'a rien eu, mais c'était une offre qui a été acceptée par les employés, considérant la situation avec la covid. On trouvait que ce n'était pas le bon moment pour négocier. Depuis 2022, les employés n'ont eu aucune augmentation de salaire et, avec l'inflation, c'est sûr que les salaires vont faire partie des ententes qu'ils veulent négocier. »

Selon Mme Grenier, il y a aussi plusieurs autres éléments concernant la situation des employés, notamment concernant leurs bénéfices pour les assurances et diverses demandes, mais l'entreprise ne réagit pas.

« Le problème est que la seule chose qu'on voit en retour, c'est que Postes Canada veut juste couper les emplois, avoir des postes à temps partiel seulement et pas d'emplois à temps plein.

Avec le cout de la vie aujourd'hui, ce n'est pas quelque chose de réaliste. »

Quant au salaire actuel que quelqu'un peut gagner à Postes Canada, d'après Josiane Grenier, ça dépend des catégories et de l'expérience. « Aujourd'hui, si vous êtes engagés, le salaire de base est 23 \$ l'heure. Et puis, selon les catégories, l'expérience et l'ancienneté, je crois que ça tourne autour de 30 \$ pour le salaire maximum. Les gens ont encore en tête qu'anciennement, travailler pour la poste, c'était avoir les meilleures conditions. Mais avec les autres offres d'emplois qui sont autour maintenant, ce n'est pas si compétitif, non. »

### Une grève à durée incertaine

Présentement, il y a une certaine incertitude concernant la grève. La présidente du syndicat pour les succursales de Hearst et Kapuskasing dit qu'elle ne sait pas si la grève sera longue, comme celle qui avait eu lieu en novembre dernier, ou non.

« On a eu du froid la dernière fois quand on a fait la grève l'année dernière. On espère tous que ça se règle rapidement, mais en réalité je n'ai aucune idée. On est censés recevoir une autre offre de l'employeur la semaine prochaine, mais encore une fois, sans aucune négociation avec le syndicat des employés. Donc, qu'est-ce que cette offre-là va nous proposer? Je n'ai aucune idée. Est-ce que le syndicat va décider de continuer la grève plus longtemps? C'est vraiment difficile à dire à ce point-ci, parce qu'on attend encore cette offre-là et il n'y a pas de discussion entre les deux parties. »

Pour Josiane Grenier, si la discussion entre l'employeur et le ministre avait commencé depuis longtemps, peut-être que la situation ne serait pas rendue à ce niveau-là.

« Est-ce que Postes Canada savait déjà que le ministre allait imposer ces mesures-là jeudi dernier? Effectivement, les offres qu'ils nous ont faites n'étaient pas du tout réalistes par rapport à la demande qui avait été soumise lors du début des négociations en 2024. Donc à ce point-ci, c'est juste essayer de trouver jusqu'à quel point le syndicat va se plier. Mais nous, on est dans le noir et on n'a aucune idée de ce qui s'en vient. Et on n'a aucune idée non plus sur combien de temps la grève peut durer. »

En fin d'entrevue, Mme Grenier a précisé que leur but n'est pas de nuire à la population et que ce n'est pas du tout leur intention. Toutefois, compte tenu des circonstances, la grève est le seul moyen pour exprimer leur désaccord.

# Une journée portes ouvertes à la caserne des pompiers

Par Ndery Dione

Les pompiers de Hearst ont organisé une journée portes ouvertes vendredi dernier, de 13 h à 19 h, pour présenter une démonstration de feu et une désincarcération de voiture.

D'après le chef pompier mobile de Hearst, Jean-Michel Chabot, l'objectif de cette activité était de faire de l'éducation publique et c'est

d'ailleurs pour cette raison que, dans l'après-midi, les élèves des écoles sont venus pour la visite.

« Plus tard, pendant la soirée, nous

avons fait une démonstration de feu et une démonstration de désincarcération, dans le but de sensibiliser le public. Il s'agissait aussi de recruter de nouveaux membres : s'il y a des gens intéressés, les portes sont toujours ouvertes. Le but était vraiment de sensibiliser les gens sur le métier de pompier, de faire de l'éducation publique à propos de la sécurité liée aux incendies, de montrer quelques outils que nous utilisons et d'expliquer aux gens comment ça fonctionne. »

Jean-Michel Chabot a également souligné que ses équipes n'interviennent pas sur les feux de forêt pendant l'été. Mais en cas d'incendie, les citoyens peuvent composer le 911. « Quand quelqu'un appelle au 911, ça sonne sur nos cellulaires et les volontaires se déplacent. Ils se rendent ensuite à la caserne, prennent les camions et vont sur les lieux. Tout est à base volontaire. Il n'y a qu'une seule personne sous contrat, et c'est moi, en tant que chef à temps plein. Sinon, ce sont tous des volontaires. »



Lors de la journée portes ouvertes, les pompiers de Hearst ont présenté la propagation d'un feu dans une maison à compartiments, suivie d'un exercice de désincarcération d'un véhicule.

Photo : Service des incendies de Hearst Fire Department/Facebook

## Mattice en bref :

Le conseil municipal de Mattice-Val Côté s'est réuni mardi dernier et a adopté une série de résolutions touchant beaucoup d'aspects, selon Guylaine Coulombe, directrice générale et greffière.

Parmi les décisions prises, l'ancien camion de pompiers de la caserne de Val Côté sera mis en vente.

Le conseil a également annoncé qu'au printemps 2026, la section de trottoir située entre l'avenue Mgr Proulx et la rue Melrose sera retirée et remplacée par de la pelouse, en raison de son mauvais état et de son faible achalandage.

Concernant les travaux publics, une dépense additionnelle de 49 000 \$ a été approuvée pour permettre la mise en place d'une voie d'accès temporaire durant le remplacement du ponceau sur le chemin Gagnon.

Du côté des incitatifs financiers, il est à noter que la Municipalité ne contribuera pas, en 2025, aux mesures destinées à l'étudiante Amanda Chouinard et au nouveau médecin Opeloye. Le conseil s'est toutefois engagé à reconsidérer la question en 2026.

Pour le Complexe sportif de Mattice-Val Côté, les tarifs de location demeurent inchangés. Le conseil a précisé que la notion de « club » vise uniquement les organismes sans but lucratif locaux, et a rappelé que les frais de location doivent toujours être acquittés avant la tenue d'un événement.

Le partenariat avec le Club de motoneige Mattice Sno Devils a quant à lui été renouvelé pour 10 ans, permettant l'utilisation de certains chemins municipaux comme sentiers de motoneige.

En revanche, la Municipalité a confirmé qu'elle ne pourra pas aider le Conseil des services de district de Cochrane (CSDC) pour le déneigement du stationnement de la Villa Missinaibi.

Enfin, le conseil a adopté une résolution appelant le premier ministre Doug Ford à collaborer avec le gouvernement fédéral pour assurer la pérennité de l'usine de papier à Kapuskasing et pour rappeler l'importance de soutenir le Nord de l'Ontario.

## La Loto épicerie est de retour !

1<sup>ER</sup> PRIX :

**5000 \$ en épicerie**

2<sup>E</sup> PRIX :

**3000 \$ en essence**

3<sup>E</sup> PRIX :

**1000 \$ comptant**

4<sup>E</sup> PRIX :

**500 \$ comptant**



**OISEAU MATINAL**

LE TIRAGE AURA LIEU  
LE VENDREDI 14 NOV. 2025  
À 15 h 30 SUR LES ONDES  
DE CINN 91,1  
**500 \$ EN ARGENT COMPTANT**



Tirage - vendredi 12 décembre 2025 à 15 h 30 sur les ondes de CINN 91,1 - Billets : 10 \$ chacun / 2600 billets vendus

# Le succès de la firme comptable JFR force un déménagement dans des locaux plus grands!



La Société professionnelle en comptabilité Jean-François Richard CPA a tellement augmenté sa clientèle qu'elle n'a eu d'autre choix que de déménager dans de plus grands locaux. L'équipe a opté pour la bâtisse qui abritait la Librairie Le Nord, en plein centre-ville, sur la rue George. Photo : Ndery Dione

Par Ndery Dione

Les propriétaires, Jean-François Richard et son épouse Sandra Richard, avaient d'abord acheté la firme A to Z Bookkeeping, située sur la 8e Rue. Depuis ce temps, l'entreprise n'a cessé d'augmenter

sa clientèle. M. Richard nous a même avoué que depuis 2018, il embauche une personne par année. Actuellement, l'équipe compte sept employés dévoués, mais lors de la période des impôts, une ou deux

personnes s'ajoutent de manière temporaire. Jean-François Richard fait remarquer qu'il est le seul homme entouré d'un groupe féminin.

M. Richard demeure humble, ajoutant que ses employées contribuent largement au succès de l'entreprise. « Rien de ce que j'ai accompli n'aurait été possible sans mon équipe », explique-t-il avec fierté. « Nous avons bâti ensemble une culture profondément humaine, fondée sur la collaboration, la bienveillance et le souci du détail. Dans notre démarche, nous cherchons toujours à accueillir des gens qui partagent nos valeurs autant à l'égard de nos clients qu'envers leurs collègues de travail. »

## Vision féminine

La femme de Jean-François, Sandra, estime que son rôle ressemble beaucoup à un poste de gérante. « Je fais certain que les emplois sont corrects. Et c'est vraiment de soutenir tout l'ensemble de la firme », nous a expliqué Mme Richard. « Avec l'autre immeuble, déjà qu'on n'avait pas

assez d'espace et on venait d'engager de nouveaux employés. Le but principal de notre déménagement, c'est vraiment pour avoir un espace où tout le monde peut avoir son propre bureau. »

Elle a ajouté qu'à l'autre adresse, certains employés travaillaient dans un espace ouvert, sans bureau personnel. C'était devenu un emplacement qui ne maximisait pas le rendement des employés et ce n'était pas l'idéal lorsque venait le temps de rencontrer un client.

## Intérieur

Lors de la journée portes ouvertes, les visiteurs que le journal *Le Nord* a interrogés étaient unanimes à propos des nouveaux espaces. Dès l'entrée, la salle d'attente est très chaleureuse, grâce au foyer, avec des divans confortables. « Nous croyons que la force d'une firme comptable réside dans sa proximité avec sa communauté, malgré le fait que nous avons des clients provenant de tous les villages et des municipalités de la route 11, de Cochrane à Longlac par exemple », conclut M. Richard.

## MATTICE-VAL CÔTÉ



La Municipalité de Mattice - Val Côté désire remercier tous les donateurs et commanditaires grâce à qui elle a pu offrir plusieurs activités, tant à Val Côté en juin que tout récemment à Mattice, dans le but de souligner son 50e anniversaire.

Merci!



## Semaine de sensibilisation aux maladies mentales



- Rencontrez vos agences
- Échangez sur les services
- Savourez une part de pizza
- Tentez votre chance de gagner des prix!!



10 OCT  
11H À 14H

Gymnase de  
l'Université  
de Hearst



## Hearst en bref : infrastructures, soutien communautaire et décisions municipales

Par Ndery Dione

### Appui municipal au Club de golf de Hearst

Le conseil municipal de Hearst a autorisé une contribution en nature au Club de golf pour un projet d'amélioration du terrain. L'initiative prévoit la transplantation d'arbres afin d'accroître la sécurité et l'esthétique du site. Les travaux, estimés à deux jours durant l'automne 2025, nécessiteraient l'utilisation d'équipements et d'employés du département des travaux publics, sur une base non prioritaire. Le Club de golf devra assumer la réparation du terrain ainsi que l'entretien des arbres après transplantation. La valeur de l'appui municipal est évaluée à environ 1300 \$.

Rappelons que le Club de golf de Hearst avait adressé une lettre à la Ville le 29 juillet dernier, lui demandant un soutien en équipements et en main-d'œuvre pour réparer ses aires de départ, un projet retardé depuis 2023, afin d'assurer sécurité, qualité et retombées positives pour la communauté.

### Inspection du système d'eau potable de Hearst

Le rapport annuel d'inspection du système d'eau potable de Hearst pour 2025 attribue une note de 92,2 %, avec une cote de risque de 7,8 %. L'inspection, menée le 26 juin par le ministère de l'Environnement, a relevé quatre non-conformités liées à la mise à jour de documents, aux formulaires obligatoires et à une procédure de désinfection. Toutes ces irrégularités ont été corrigées depuis. La performance est en légère baisse par rapport à 2024 (96,7 %) et 2023 (100 %).

### Réfection complétée sur la rue Edward

Les travaux de resurfacement de la rue Edward, entre les rues 9<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup>, se sont terminés le 25 août 2025. Réalisé par Villeneuve Construction pour un coût estimé à 1,08 M\$, le projet comprenait la modernisation du système d'eau potable, l'installation d'un nouveau drainage, le remplacement de sections de trottoirs et de bordures ainsi que la pose de nouvel asphalte. Selon la Ville, le chantier s'est déroulé rondement et le coût final devrait être très proche de l'estimation initiale.

### Rapport sur l'eau potable et les eaux usées

L'Agence ontarienne des eaux a déposé son rapport pour juin et juillet 2025 sur les opérations des systèmes d'eau potable et d'eaux usées de Hearst. Parmi

les faits saillants : quelques problèmes techniques liés aux équipements de chaux, des inspections de réservoirs causant des appels supplémentaires, ainsi qu'une non-conformité mineure lors de la décharge des lagunes.

De fortes pluies ont aussi entraîné des dérivations signalées aux autorités. En juillet, un capteur a été installé dans le gros réservoir, le programme annuel de purge des bornes-fontaines a débuté et deux exercices provinciaux de « *demand response* » ont eu lieu. Malgré ces incidents, les normes provinciales ont été respectées.

### Accès gratuit à la salle La Limite pour l'équipe de natation Phoenix

L'équipe de natation Phoenix de Hearst a demandé l'utilisation gratuite de la salle La Limite au Centre récréatif Claude-Larose pour la saison 2025-2026, trois heures par semaine après ses entraînements matinaux. Le club, qui utilise actuellement le hall de la piscine Stéphane-Lecours, souhaite offrir à ses jeunes un espace mieux adapté.

Le conseil accepte la demande de l'équipe, malgré une perte de revenus estimée à 4700 \$ + TVH pour la Municipalité, calculée sur la base de trois heures par semaine pendant environ 33 semaines.

### Un projet de parc pour chiens au parc JD Lévesque

Un don de 40 000 \$ a été offert à la Municipalité de Hearst pour financer la création d'un parc pour chiens. Quatre sites ont été étudiés, mais le personnel et le comité des Parcs et Loisirs recommandent le Parc JD Lévesque, jugé le plus adapté grâce à sa grande superficie et à son éloignement des résidences. Le coût des installations, estimé à 27 000 \$, sera couvert par le don, tandis que la Municipalité assumera l'aménagement et l'entretien. La durée est estimée de 7 à 10 jours de travail pour la réalisation du projet.

### La Municipalité renonce à un programme de crédit d'impôts fonciers

La Ville de Hearst envisageait de créer un programme de crédit d'impôts fonciers destiné aux citoyens et citoyennes à faible revenu. Après analyse, le personnel municipal recommande de ne pas aller de l'avant, invoquant l'existence de programmes provinciaux et fédéraux déjà en place. Le comité des finances, partagé à égalité, n'a pas formulé de recommandation.



**Le 5 octobre**  
**Journée mondiale**  
**des enseignants**  
**et des enseignantes**

Les rêves d'enfants commencent si souvent par l'encouragement d'une enseignante ou d'un enseignant... Merci de nous enseigner, de nous inspirer et de nous faire rêver!

 **CONSEIL SCOLAIRE CATHOLIQUE DES GRANDES RIVIÈRES**



# Journée mondiale des ENSEIGNANT(E)S

Des guides inspirants pour les enfants

## Une reconnaissance méritée pour ceux et celles qui guident les générations de demain



Le 5 octobre 2025, on souligne l'importance d'un secteur essentiel : l'enseignement. Créée par l'UNESCO, la Journée mondiale des enseignant(e)s vise à reconnaître le travail de ceux et celles qui, jour après jour, encadrent et forment les générations futures.

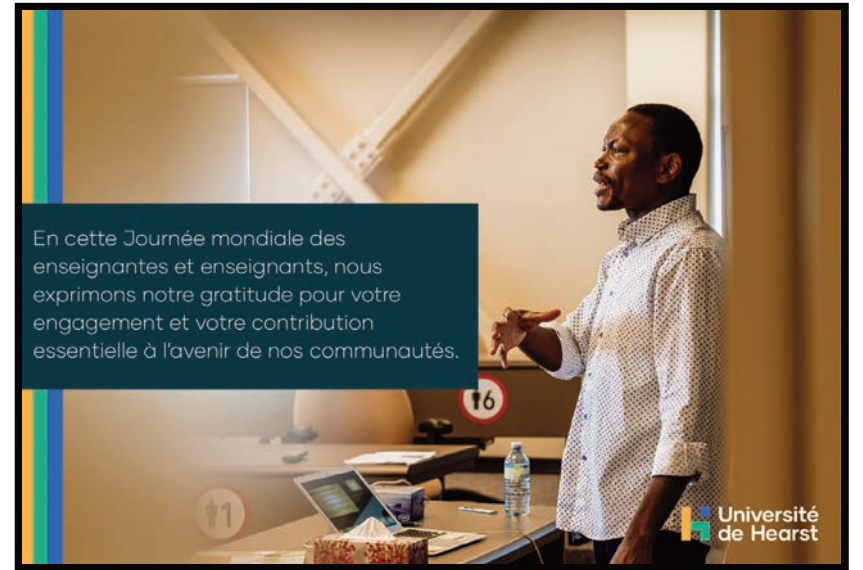
Cette initiative rappelle notamment le rôle clé de l'éducation dans la société tout en mettant en lumière les nombreux défis auxquels le personnel enseignant fait face au quotidien. L'UNESCO souhaite également encourager les gouvernements à investir davantage dans ce domaine, à améliorer les conditions de travail et à valoriser la profession. À travers le monde, plusieurs activités sont organisées pour reconnaître la contribution unique de ces professionnel(le)s.

### Comment célébrer la Journée ?

Vous voulez montrer votre appui à ces hommes et femmes dont les interventions sont indispensables à l'épanouissement et à la réussite des jeunes générations ? Les gestes simples sont souvent les plus appréciés ! Remercier un enseignant ou une enseignante qui a compté dans votre parcours ou celui de votre enfant est un moyen de le ou la valoriser pour son travail. Faites-lui parvenir une carte de souhaits ou un courriel accompagné d'une photo, par exemple !

Il est en outre possible d'organiser des activités spéciales pour célébrer l'évènement : expositions dans les établissements scolaires, vidéos de témoignages d'élèves reconnaissants ou publications sur les réseaux sociaux — les options sont nombreuses ! Certaines écoles choisissent aussi le 5 octobre pour remettre des prix ou souligner le travail exceptionnel de membres de leur équipe.

En tant que parent, vous pouvez également profiter de l'occasion pour partager des souvenirs de votre cheminement scolaire avec vos enfants, en faisant preuve de gratitude envers les personnes qui vous ont appris 1001 notions. Qui sait, cela fera peut-être naître en eux le désir de faire carrière dans l'enseignement !



Bonne Journée mondiale des enseignantes et des enseignants !



**Bonne Journée mondiale des enseignantes et des enseignants !**

æfo | Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens | aefo.on.ca

## AVIS — PRUDENCE SUR LES CHEMINS FORESTIERS

L'automne est un temps idéal pour explorer et profiter du plein air. Que ce soit pour la chasse ou simplement pour profiter de la forêt, Hearst Forest Management Inc. souhaite rappeler au public de procéder sur les chemins forestiers **avec prudence**. Les activités forestières sur les chemins Caithness, Mitchell Chutes et Thunder seront maintenues de manière soutenue pour l'automne 2025. Notamment, nous demandons au public de procéder avec prudence lors de l'utilisation du Ste-Thérèse Bypass comme détour informel du chemin 583 Nord.

### Ci-dessous quelques consignes de circulation en forêt

- Tout au long du déplacement, circulez du côté droit du chemin à une vitesse respectant les limites de vitesse et les conditions de la route.
- Ralentissez ou cédez le chemin à l'équipement lourd et aux camions forestiers, particulièrement aux endroits où la visibilité est réduite. Les camions chargés peuvent peser 10 fois plus qu'un camion à passagers et ont une maniabilité limitée pouvant mettre jusqu'à 300 pieds pour s'arrêter!
- Lorsque vous arrêtez sur un chemin, choisissez un endroit visible à une bonne distance.
- Avant de s'engager sur un pont, il faut s'assurer qu'aucun autre véhicule ne le traverse, et éviter de s'y arrêter puisqu'ils comportent souvent une seule voie.
- Si vous avez accès à une radio C.B., annoncez votre présence.
- Gardez de l'équipement d'urgence dans votre véhicule.

**Merci de votre vigilance et de l'attention que vous portez à la santé et sécurité en milieu forestier!**

## NOTICE – CAUTION ON FOREST ROADS

Autumn is an ideal time for outdoor exploration and enjoyment. Whether for hunting or simply enjoying the forest, Hearst Forest Management Inc. would like to remind the public to proceed **with caution** on forest roads. Forestry activities on Caithness, Mitchell Chutes and Thunder Roads will be maintained on a sustained basis for the fall of 2025. In particular, we ask the public to proceed with caution when using the Ste-Thérèse Bypass as an informal detour from Road 583 North.

### Below are some forest road safety tips

- Travel on the right side of the road, respect the speed limits and road conditions.
- Slow down or yield to heavy equipment and logging trucks, particularly in areas where visibility is limited. Loaded log trucks can weigh 10 times more than a regular pick-up, have limited manoeuvrability and can take up to 300 feet to stop!
- When coming to a stop, ensure you choose a location with visibility from all directions.
- Before approaching a bridge, make sure that no other vehicle is crossing it and avoid stopping - they often have only one lane.
- If you have access to a CB radio, announce your presence and call kilometers.
- Keep emergency supplies in your vehicle.

**Thank you for your vigilance and your attention to health and safety in the forest!**



# Projet « 50 ans de fierté! Ensemble pour demain » pour la francophonie ontarienne

Par Julien Cayouette – Francopresse

**La lieutenant-gouverneure de l'Ontario invite toute la population de la province à souligner le 50<sup>e</sup> anniversaire du drapeau franco-ontarien à travers le projet artistique collectif « 50 ans de fierté! Ensemble pour demain ».**

Edith Dumont a annoncé ce projet de visite pour les célébrations du 50<sup>e</sup> anniversaire du drapeau franco-

**Un grand rassemblement a eu lieu le 25 septembre dernier dans une ambiance festive pour le lever du drapeau franco-ontarien à l'hôtel de ville de Hearst.**



## Le lever du drapeau franco-ontarien à l'hôtel de ville Hearst pour son 50<sup>e</sup> anniversaire

(Ndey Dione) Considérée comme un acte symbolique par tous les francophones, l'activité a réuni les élèves des écoles de la ville ainsi que de nombreux membres de la communauté, qui s'étaient habillés aux couleurs du drapeau franco-ontarien.

Photos : Corporation de la Ville de Hearst/Facebook

Pour rendre l'évènement encore plus historique, le groupe de musique de l'École secondaire catholique de Hearst, composé de quelques élèves, était présent pour accompagner le lever du drapeau avec les chansons *Mon beau drapeau* et ensuite *Notre place*.

La tenue de l'activité a été rendue

possible grâce à la Municipalité de Hearst qui, chaque année, prend en charge son organisation. Quelques conseillers municipaux étaient également présents, et le conseiller Joël Lauzon a prononcé un discours retraçant un peu l'histoire du drapeau franco-ontarien, qui célébrait le 25 septembre dernier son 50<sup>e</sup> anniversaire.

ontarien, le jeudi 25 septembre.

Les Ontariens et Ontariennes ont jusqu'au 21 novembre pour soumettre leur projet d'art visuel, de musique, de danse, de théâtre, etc. Les propositions retenues profiteront d'un financement maximal de 10 000 \$ et de mentorat. Toute personne vivant en Ontario peut y participer, ce qui inclut non seulement les francophones originaires de la province et d'ailleurs, mais aussi les francophiles et les anglophones.

« Par cette initiative, nous lançons une invitation à toutes et tous : s'exprimer, raconter leur parcours et mettre en lumière leur créativité. Ensemble, façonnons une mosaïque vibrante qui témoigne de toute la richesse, de la diversité et de la vitalité de la francophonie ontarienne », a déclaré Edith Dumont lors de l'annonce.

Les projets rassemblés composeront une exposition collective qui sera présentée au Sommet de la Francophonie, prévu au Cambodge à la fin de l'année 2026. Elle sera

ensuite disponible en ligne sur un site Web, tandis que la version physique circulera en Ontario et ailleurs au Canada.

### Un coup de main

Les artistes retenus bénéficieront d'un appui : en plus du financement, ils et elles auront accès à un soutien artistique, logistique et technique.

Le projet sera géré par l'Alliance culturelle de l'Ontario. « Le 50<sup>e</sup> anniversaire n'est pas qu'une simple commémoration; c'est l'occasion de dire qui nous sommes aujourd'hui et de préparer à travers l'art les symboles de demain, ceux que la jeunesse francophone portera à son tour avec fierté et créativité », a déclaré le président, Benoît Roy, lors de l'annonce.

Le président du Conseil des arts de l'Ontario (CAO), Simon Foster, a souligné l'apport de la communauté artistique franco-ontarienne à la vitalité de la province. « Notre dernière étude a révélé que les organismes francophones qui reçoivent des fonds de fonctionnement du CAO génèrent 19,2 millions de dollars en PIB et environ 350 emplois chaque année. Les activités attirent presque 500 000 participants et spectateurs par an. »





## AULAC CONSTRUCTION

- Construction résidentielle et commerciale
- Rénovations
- Contracteur général
- Fondations
- Toitures




**POUR NOUS CONTACTER :**  
(705) 373-2733 | (705) 372-5444  
constructionaulac@gmail.com



AULAC Construction Inc.

# Fabien Hébert met en lumière les défis de la francophonie ontarienne

Par Ndery Dione

**Le drapeau franco-ontarien a été célébré partout dans le Nord de l'Ontario la semaine dernière, et plus particulièrement à Hearst. Fabien Hébert, originaire de Hearst et président de l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario (AFO) depuis octobre 2022, était notre invité à l'émission *L'info sur la loupe* pour nous parler des défis de la francophonie.**

Avec le contexte actuel de fierté entourant les Franco-Ontariennes et Franco-Ontariens en lien avec la célébration du 50<sup>e</sup> anniversaire du drapeau franco-ontarien, M. Hébert a partagé ses impressions sur les activités auxquelles il a participé la semaine dernière, avant de se prononcer sur les défis de la francophonie.

« J'étais la semaine dernière sur les terres où le premier lever du drapeau franco-ontarien a eu lieu. J'étais à l'Université de Sudbury pour honorer le 50<sup>e</sup> du drapeau et le faire exactement là où il avait été hissé pour la première fois. C'était une célébration incroyable. On a emprunté une tradition des Acadiens pour notre 50<sup>e</sup>, c'est-à-dire qu'on a fait un Tintamarre. On a donc invité plein d'élèves des écoles primaires d'alentour de Sudbury et nous étions environ 800. »

## Des figures politiques au rendez-vous

Aux dires de M. Hébert, lors de cette célébration plusieurs autorités provinciales étaient présentes, notamment la ministre des Affaires francophones, Caroline Mulroney, la lieutenant-gouverneure Edith Dumont ainsi que plusieurs politiciens. La journée était remplie de figures marquantes de la politique ontarienne venues célébrer le 50<sup>e</sup> du drapeau franco-ontarien.

« On a marché environ un kilomètre en Tintamarre, du bureau de l'Université Laurentienne jusqu'aux locaux de l'Université de Sudbury, accompagnés par la voiture de la police provinciale avec le drapeau franco-ontarien. Ça a été une célébration incroyable et une grande réussite. »

## Les défis de la francophonie selon Fabien Hébert

Parmi les défis actuels de la

francophonie, Fabien Hébert a rappelé qu'à peine élu président de l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario, son objectif principal était non seulement de faire rayonner la francophonie ontarienne en Ontario, mais aussi à l'échelle internationale.

« C'est sûr qu'on veut faire connaître la réalité de notre francophonie et c'est ce qui est en train de se produire. L'Ontario commence à prendre de plus en plus de place sur la scène mondiale. On sait que maintenant l'Ontario est observateur de l'OIF. Donc, ça nous permet d'avoir accès à cette plateforme, de faire valoir et connaître nos artistes et nos produits. C'est incroyable, et ça nous ouvre des portes. »

## Double message lors de la célébration

Lors de la célébration du 50<sup>e</sup> anniversaire du drapeau franco-ontarien à Sudbury, M. Hébert a souligné le fait que de nombreux messages ont été transmis.

« Jeudi dernier, il y avait vraiment deux volets. Le premier volet des messages donnés par la majorité des gens, c'était : écoutez, on célèbre la réussite de ce qu'on a accompli grâce à notre drapeau. L'identité, la culture qu'on met de l'avant et le rayonnement du drapeau ont joué un rôle majeur. On a créé un emblème reconnu partout dans les écoles, et les enfants identifient plus facilement le drapeau franco-ontarien que le drapeau de l'Ontario, par exemple. D'un autre côté, on a célébré, mais on a aussi parlé de l'avenir et de la nécessité de continuer à se définir comme peuple. L'image de la francophonie ontarienne est clairement en train de changer. »

Selon le président, la province accueille de plus en plus de nouveaux arrivants

francophones, ce qui demande une adaptation à cette nouvelle réalité. « On doit s'adapter à cette réalité. Donc, on doit se questionner. Comment voyons-nous les 50 prochaines années? Comment allons-nous de l'avant? Et puis, on doit continuer à faire avancer notre francophonie et faire certain qu'on prend du succès en le faisant. »

## Des obstacles liés à la reconnaissance du lever du drapeau

M. Hébert demeure conscient des défis persistants, notamment concernant l'unanimité autour du drapeau franco-ontarien dans certaines municipalités.

« On se cache souvent derrière d'autres prétextes, comme nos amis à Geraldton. Ils disent ne pas vouloir désigner un mois franco-ontarien, parce qu'il faudrait ensuite donner 52 mois à d'autres communautés. Pour moi, ce n'est pas acceptable. Je pense que la réalité c'est que le Canada est un pays bilingue et nous devrions être capables de reconnaître la francophonie partout dans la province. On devrait être capable de reconnaître la part de la francophonie partout à travers la province. Les entreprises franco-ontariennes, par exemple, contribuent à hauteur de 80 milliards au PIB de la province. Nous parlons d'une contribution significative, bien plus grande que notre démographie. »

## Contribution économique des Franco-Ontariens

Le président de l'AFO a précisé que les francophones de l'Ontario représentent actuellement 4,6 % de la population, mais qu'ils contribuent à la hauteur d'environ 6 à 7 % du PIB provincial, se montrant même plus productifs que leurs homologues anglophones.

M. Hébert a rappelé que le drapeau franco-ontarien a été initié en 1975 par Gaétan Gervais, professeur à l'Université Laurentienne, et son étudiant Michel Dupuis.

« Le drapeau franco-ontarien a été créé suite à la crise identitaire au Québec. Parce que les Québécois

ont décidé d'arrêter de s'appeler des Canadiens français et ont commencé à se définir comme Québécois. Ce qui a créé un vide au niveau du Canada français et dans l'identité des autres Canadiens français. Parce que là, on perdait les Canadiens français du Québec. Et puis, dans cette crise identitaire là, la nécessité de se rallier alentour d'une identité qui n'est pas l'identité du Québec a donné naissance au drapeau franco-ontarien. »

## Un symbole et l'identité

D'après Fabien Hébert, le drapeau franco-ontarien symbolise la fierté et l'identité des francophones de l'Ontario. La fleur de lys représente la francophonie, la rose trémière représente l'Ontario, tandis que le vert et le blanc évoquent respectivement l'espoir, l'été, la paix et l'hiver.

## Inquiétudes face aux coupes fédérales

Concernant le gouvernement fédéral, M. Hébert a exprimé des inquiétudes quant à l'annonce de coupes budgétaires de 15 % dans tous les programmes.

« On sait déjà que les programmes qui sont issus du patrimoine canadien sont vraiment la chose principale de nos groupes communautaires en Ontario et partout au Canada. Une coupure de 15 % va probablement vouloir dire la disparition de plein d'organisations, d'organismes, de groupe de sports. Ce n'est pas acceptable. C'est sûr que ça, c'est un gros travail qu'on va faire au niveau fédéral avec nos collègues acadiens de la fédération des communautés francophones acadiennes du Canada (FCFA). »

## Enjeux touchant la santé, l'immigration et l'éducation

Au niveau provincial, M. Hébert a confirmé qu'il poursuivra son travail dans le domaine de la santé, malgré l'annonce de la création du centre de planification provincial. Ce centre devrait contribuer à façonner l'avenir de la santé des francophones dans les prochaines années, mais il reste encore beaucoup à réaliser.

« Il y a beaucoup de travail à accomplir avec l'immigration francophone, des services aux nouveaux arrivants et des services à la petite enfance. Il y a de la difficulté aussi au niveau du financement de nos institutions post-secondaires comme l'Université de Hearst et de l'Université de Sudbury. Il faut qu'il ait une volonté de la part du gouvernement de s'assurer que la minorité a accès à une l'éducation de qualité, pareille comme la majorité. C'est un travail que nous allons continuer à faire pendant la prochaine année... »



**VOS BEAUX DIMANCHES**  
AVEC GÉRARD PAYEUR ET SON ÉQUIPE  
**MIDI À 15 H**  
CINN911.com

# Le parcours d'un juge de Hearst à la Cour supérieure de justice de l'Ontario

Par Ndery Dione

**Honorable juge à la Cour supérieure de justice de l'Ontario, Pierre Roger, originaire de Hearst, était l'invité à l'émission *L'info sous la loupe* la semaine dernière pour nous parler de ses origines et de son parcours.**

Pierre Roger est un ancien de Hearst qui a quitté la ville après sa 13e année d'études secondaires, environ à l'âge de 19 ans, pour aller poursuivre ses études à l'Université d'Ottawa. Au début de ses études supérieures, il retournait pendant l'été pour voir ses parents, mais sa dernière visite remonte maintenant à quelques années.

« Ça fait quand même un bout de temps que je suis parti. Mais j'aime beaucoup Hearst. Mon père, Donald Roger, que bien des gens de Hearst appelaient "Ti Do" parce qu'il n'était pas grand, comme moi, était gérant de Supérieur Propane de Hearst. Ma mère, Rita, que les enfants de Hearst appelaient Madame Rita, a longtemps été enseignante suppléante puis directrice de l'école Pavillon Notre-Dame en fin de carrière. Mais ma sœur, Johanne, et moi avons quitté pour aller aux études. »

M. Roger n'est pas retourné à Hearst depuis 1986. À la retraite, ses parents ont décidé de suivre leurs enfants. « Je revenais les étés et je travaillais au parc provincial Fushimi, ce pendant trois étés, et j'adorais ça. J'y avais de bons amis et je connaissais beaucoup de gens de Hearst. Après ça, j'ai arrêté de retourner à Hearst pendant l'été. Ça fait quand même assez longtemps! Mais je retournais voir mes parents à Noël, pendant les Fêtes, jusqu'au moment où ils ont pris leur retraite. »

Bien que l'honorable juge Pierre Roger ne vive plus à Hearst, sa conjointe est originaire de la même ville natale que lui. « Moi, j'étais veuf depuis un petit bout de temps. Et puis ma sœur Johanne était amie avec Kim Christianson. Donc,

elle nous a mis en contact. J'ai rencontré comme ça Kim, que je connaissais d'ailleurs quand j'étais un petit bonhomme à Hearst. On est conjoints maintenant depuis au moins cinq ans. »

## Un parcours académique vers le droit

Pierre Roger a également parlé de son parcours professionnel en expliquant le cheminement scolaire nécessaire pour devenir juge. « Pour devenir juge, il faut être avocat pendant au moins dix ans. Pour devenir avocat, on fait un bac en quelque chose, et je ne pense pas que c'est important en quoi on le fait. Il faut choisir un bac dans un domaine qu'on aime, pour avoir de bonnes notes. Ensuite, on fait un autre bac en droit. Après, on fait un stage et les examens du Barreau... et on devient avocat. »

M. le juge a toutefois indiqué qu'il existe peut-être une autre voie un peu plus rapide pour devenir avocat en postulant après deux ans d'études, mais selon lui, il vaut mieux pour un jeune d'obtenir un bac de quatre ans avant de commencer un bac en droit.

« Moi, j'ai fait mon premier bac de quatre ans en commerce. Après ça, j'ai fait un autre bac de trois ans en droit, ce qui fait sept ans. Le Barreau, à l'époque, durait un an, avec un stage d'une année. Donc, ça prenait neuf ans à l'époque pour devenir avocat. »

Au secondaire, Pierre Roger était davantage intéressé par les sciences; il ne pensait pas du tout faire carrière dans la justice en devenant juge. « À l'époque, je n'avais pas toujours la langue dans ma poche. Mais au moins, c'était une suite logique de dire : écoute, pourquoi

pas devenir avocat? Et puis, je connaissais un monsieur de Hearst, Mike Bourgeault, qui était avocat à Kapuskasing. Il était un peu plus vieux que moi, et j'ai suivi son parcours, comme il m'en avait parlé. Et ça a bien marché pour moi. »

## De l'avocat au juge de la Cour supérieure de l'Ontario

Cependant, avant de devenir juge, Pierre Roger a été avocat pendant presque vingt ans. Il a été un associé du cabinet Borden Ladner Gervais à Ottawa de 1991 à 2010. Il faisait du droit civil et surtout du droit hospitalier à la fin de sa carrière d'avocat, avec tout ce qui touche la responsabilité des hôpitaux, avant d'être nommé juge. « J'ai été nommé juge associé avant. À la télévision, les gens pensent qu'on est juste nommé comme ça. Mais non, il faut appliquer, on postule et on envoie son CV au bon endroit. Et il y a un comité qui vérifie tout ça, et éventuellement, les chanceux sont choisis. »

## Un métier d'écoute, d'évaluation et de décisions

D'après le juge Roger, une journée à la Cour de justice est très intéressante. Parce que, dans sa perception, les juges sont des

arbitres de disputes, que ce soit en matière familiale, civile ou criminelle. Leur travail est de régler un litige entre deux parties.

« On est en cour tous les jours. Ça commence à dix heures le matin et on siège à peu près jusqu'à 16 h 30. Donc, du matin au soir, on entend les témoins, on écoute, on prend des notes et on reste tranquille. Nous, notre rôle, c'est d'écouter et d'évaluer la preuve. Et puis, le soir, on pense à ça, on analyse et on résume peut-être ce qu'on a entendu. Il y a beaucoup d'écriture, parce que, quand le procès est fini, on doit écrire une décision qu'on rend ensuite », explique-t-il.

La Cour supérieure de justice de l'Ontario est le plus haut tribunal de première instance de l'Ontario, mais selon Pierre Roger, la seule distinction est que ces juges sont nommés par le gouvernement fédéral.

« Nous sommes des juges de première instance. La première décision rendue à la cour, c'est nous qui la rendons. Et si les gens ne sont pas contents, ils peuvent faire appel devant la Cour d'appel. Par la suite, c'est la Cour d'appel qui revoit nos décisions. Mais comme la Cour de l'Ontario, nous sommes une cour de première instance. C'est juste que nous entendons des causes de façon différente. La Cour de l'Ontario entend certaines causes, et nous, nous entendons d'autres causes. Mais tous les deux, nous sommes des cours de première instance. »



**Publicités :**  
**705 372-1011**  
 vente@hearstmedias.ca  
 www.lenord.ca

JOURNAL  
 LENORD



**L'INFO SOUS LA LOUPE**  
 AVEC STEVE MC INNIS

**TOUS LES VENDREDIS  
 DE 11 h À 13 h**

Présenté par

Caisse Alliance

**CINN911.com**

Connue sous le nom de « Maman anti-plomb », Tamara Rubin, une mère de famille américaine, met en garde ses abonnés sur les réseaux sociaux, depuis des années, contre les dangers du plomb. Le *Détecteur de rumeurs* a toutefois constaté que traces de plomb et danger ne sont pas la même chose.

## Doit-on s'inquiéter de la présence de plomb dans les aliments et les objets ?

Par Kathleen Couillard / Agence Science-Press

### Faits à retenir

- Il y a du plomb partout, mais il faut se demander en quelle quantité
- Il faut aussi se demander quelle quantité est absorbée par la personne
- La présence de plomb n'est pas automatiquement synonyme de risque pour la santé

### Les origines

Déjà en 2019, le site de vérification des faits *Snopes* signalait avoir reçu plusieurs questions concernant les affirmations de Tamara Rubin, ou Lead Safe Mama (« Maman anti-plomb »). Celle-ci est réputée pour effectuer des tests de détection du plomb dans toutes sortes de choses autour d'elle et publier ses conclusions sur les réseaux sociaux.

Par exemple, en 2017, ses tests sur des gobelets pour enfants avaient été jugés suffisamment préoccupants pour que l'organisme américain *Center for Environmental Health* procède à ses propres évaluations. La même année, Rubin avait aussi mesuré la présence de plomb dans des toupies de main (en anglais « fidget spinner »). Sur son site web, on peut consulter la liste des nombreux produits testés à ce jour (crème solaire, farine, pains, cannelle, vitamines prénatales, chocolats, céréales à déjeuner, etc.).

En avril 2025, l'analyse qu'elle a réalisée sur 51 marques de dentifrice a été relayée par le journal *The Guardian*. Selon elle, 90 % contenaient du plomb et 65 % de l'arsenic.

### Une démarche incomplète

À ses débuts, expliquait Tamara Rubin, elle évaluait la présence de plomb dans les objets principalement avec un spectromètre à fluorescence X (« XRF » en anglais). Ce type de spectromètre permet de déterminer la composition chimique d'un objet, confirmait en 2019 l'article de *Snopes* : c'est un instrument efficace pour détecter le plomb si sa concentration dépasse 10 ppm (parties par million) et si l'opérateur est certifié, ce qui est le cas de Rubin.

L'utilisation d'un tel instrument n'est toutefois qu'une première étape : il faut ensuite faire des analyses plus poussées pour estimer quelle quantité de plomb sera effectivement transférée à une personne. Autrement dit, dans le cas d'un objet, il ne faut pas seulement mesurer la teneur en plomb, mais aussi la quantité de cette substance qui s'en échappera pour être ingérée ou absorbée par la peau.

En 2024, Rubin a également commencé à faire faire des tests de produits par des laboratoires indépendants. Cela lui permet maintenant d'avoir des valeurs plus précises concernant la concentration de plomb, mais pas de savoir si les produits en question sont dangereux pour la santé. Cela ne l'empêche pas de suggérer des produits qu'elle considère comme sécuritaires et de partager des liens pour se les procurer sur Amazon, ce

qui lui donne une commission.

### Un métal omniprésent, mais en quelle quantité ?

Or, comme le plomb est présent un peu partout dans l'environnement, la présence de plomb dans certains aliments ou objets est inévitable, rappelait notamment l'Agence canadienne d'inspection des aliments dans un rapport qui, en 2019, avait conclu que 67 % des 985 échantillons d'aliments analysés renfermaient du plomb. La même année, une étude réalisée par *Healthy Babies Bright Futures*, un groupe dont la mission est de réduire l'exposition des bébés aux produits chimiques, révélait que 95 % des aliments pour bébé testés, contenaient des substances chimiques comme du plomb ou de l'arsenic.

Toutefois, la détection de plomb dans un aliment ne signifie pas automatiquement qu'il y a un risque pour la santé. La chose importante à savoir est la quantité de plomb à laquelle une personne est exposée.

Cela dépend bien sûr de la concentration de plomb dans l'aliment, mais aussi de la quantité d'aliments consommée. La concentration maximale pour le plomb peut donc varier d'un aliment à l'autre.

Par exemple, selon le Règlement canadien sur les aliments et drogues, une préparation pour nourrissons prête à être consommée ne doit pas contenir plus de 0,01 partie par million (ppm) de plomb alors que la limite maximale pour un jus de fruits est de 0,05 ppm. Lorsqu'on regarde les concentrations mesurées dans l'enquête *Healthy Babies*, on constate que les préparations pour nourrissons et les jus de fruits analysés sont conformes à ces normes avec des concentrations maximales respectives de 0,0078 ppm et 0,0111 ppm.

Par ailleurs, lors de l'enquête de l'Agence canadienne d'inspection des aliments, les chercheurs avaient conclu que les concentrations de plomb détectées n'étaient pas préoccupantes pour la santé humaine. Selon Santé Canada, les concentrations de plomb dans les aliments vendus au Canada sont généralement très faibles et il est inutile de changer ses habitudes alimentaires.

La réglementation est différente pour les objets. En effet, le plomb ne constitue pas un danger s'il ne risque pas d'être ingéré ou absorbé par la peau. Les objets qui ne contiennent que des quantités minimales de plomb ne représentent donc pas un risque pour la santé, peut-on lire dans la trousse d'information sur le plomb de Santé Canada.

En fait, au Canada, seulement certains produits font l'objet d'un règlement pour limiter la quantité de plomb. Par exemple, selon le Règlement sur les jouets, la teneur en plomb des parties accessibles d'un jouet pour enfant ne doit pas dépasser 90 PPM (ou 90 mg/kg).

### Des risques pour la santé ?

Reste que le plomb fait partie des métaux les plus préoccupants pour la santé humaine avec l'arsenic, le cadmium et le mercure, soulignait en 2019 l'agence canadienne.

De plus, les enfants sont plus sensibles que les adultes à ses effets négatifs. Chez eux, des taux entre 10 et 15 microgrammes par décilitre peuvent causer des effets nocifs sur les systèmes neurocomportementaux et cognitifs. D'ailleurs, depuis 2012, la limite maximum pour les enfants de 1 à 5 ans est de 3,5 microgrammes par décilitre de sang. Lorsqu'on dépasse ces concentrations, des impacts sur le QI sont possibles. C'est pourquoi plusieurs mesures ont été prises dans les dernières décennies pour diminuer l'exposition au plomb dans la population, notamment par son élimination dans la peinture, l'essence et les soudures des boîtes de conserve.

### Verdict

Le plomb peut bel et bien être détecté dans les aliments et certains objets de la vie quotidienne, mais il est également présent dans l'environnement. Cependant, non seulement les quantités sont généralement trop faibles pour entraîner des risques pour la santé, mais dans le cas des objets, le plomb n'est pas nécessairement absorbé par notre corps.

**À votre santé**  
**La Croix-Rouge et VOUS !**  
**Le 6 oct 2025**  
**Lundi de midi à 13 h**  
 Vieillir chez soi  
 Aging at Home  
 CINN911.com

# Mot caché

Thème : **COURS DE PHYSIQUE**  
7 lettres

<b>A</b>	Équation	Masse	<b>R</b>
Accélération	Équilibre	Matière	Radioactivité
Angle	Espace	Mesure	Rayon
Atmosphère	Étude	Mouvement	Réaction
<b>C</b>	<b>F</b>	<b>N</b>	<b>S</b>
Chaleur	Force	Nature	Spectre
Charge	Formule	Neutron	<b>T</b>
Choc	Fréquence	Noyau	Temps
Chute	Fusion	<b>O</b>	Test
Courant	<b>G</b>	Onde	Théorie
<b>D</b>	Gaz	<b>P</b>	Trajectoire
Densité	Gravité	Pesanteur	<b>U</b>
Dimension	<b>I</b>	Phase	Univers
<b>E</b>	Induction	Phénomène	<b>V</b>
Effet	<b>L</b>	Pile	Valeur
Effort	Laboratoire	Poids	Vecteur
Électron	Lumière	Pression	Vélocité
Élément	<b>M</b>	Puissance	Vitesse
Énergie	Magnétisme		Volume

T	N	E	M	E	V	U	O	M	E	T	N	E	N	E	V	S	S	N	F
N	L	F	U	S	I	O	N	R	S	O	C	A	M	I	R	F	O	R	R
O	U	E	C	O	H	C	E	E	Y	R	T	U	T	E	O	I	E	U	P
I	M	T	R	C	D	H	T	A	O	U	L	E	V	R	T	Q	E	E	H
T	I	U	A	V	P	I	U	F	R	O	S	I	M	C	U	T	P	R	A
A	E	H	Y	S	E	E	M	E	V	S	N	U	A	E	C	N	E	I	S
U	R	C	O	A	S	L	T	E	E	U	L	E	N	E	P	O	S	O	E
Q	E	M	N	P	E	C	O	I	N	E	R	C	V	D	O	R	A	T	M
E	T	G	M	F	H	E	N	C	V	S	E	E	I	U	I	T	N	C	S
A	L	E	F	A	T	C	N	O	I	A	I	C	R	T	D	U	T	E	I
E	T	O	L	I	O	O	E	E	I	T	R	O	N	E	S	E	E	J	T
E	R	E	S	U	R	L	P	C	Q	T	E	G	N	A	I	N	U	A	E
T	U	N	R	T	E	N	M	H	A	U	A	P	E	V	S	T	R	R	N
R	E	A	C	M	A	S	S	E	E	P	I	R	R	I	A	S	A	T	G
D	N	E	E	G	R	A	H	C	S	N	S	L	E	E	R	L	I	M	A
T	L	N	E	N	E	R	G	I	E	U	O	E	I	L	S	O	E	U	M
E	T	D	E	R	T	C	E	P	S	C	R	M	E	B	E	S	E	U	P
I	N	D	U	C	T	I	O	N	Z	A	G	E	E	L	R	C	I	H	R
O	E	T	I	V	I	T	C	A	O	I	D	A	R	N	I	E	C	O	T
L	A	B	O	R	A	T	O	I	R	E	F	F	E	T	E	P	E	A	N



## Craquelins à la courge et à la pomme

Les chouchous de l'automne sont réunis dans une délicieuse bouchée.

### Ingrédients

- 140 g (1 tasse) de petits dés de courge Butternut
- 130 g (1 tasse) de petits dés de pomme Cortland
- 45 ml (3 c. à soupe) d'eau
- 30 ml (2 c. à soupe) de jus de citron
- 30 ml (2 c. à soupe) de sirop d'érable
- 2,5 ml (1/2 c. à thé) de cumin moulu
- 12 craquelins au romarin et à l'huile d'olive de type Melba Toast de la Boulangerie Grissol
- 30 ml (2 c. à soupe) de beurre d'amandes
- 12 demi-tranches fines de pomme Cortland
- 15 ml (1 c. à soupe) d'amandes grillées concassées

### Étapes de préparation

1. Dans une petite casserole, porter à ébullition les dés de courge et de pomme, l'eau, le jus de citron, le sirop d'érable et le cumin. Saler et poivrer. Laisser mijoter à feu moyen 8 minutes ou jusqu'à ce que le liquide devienne presque sirupeux.
2. Transvider dans un bol. Couvrir et laisser tiédir. Réfrigérer jusqu'à refroidissement complet, soit environ 30 minutes. La préparation de courge se conserve 1 semaine dans un contenant hermétique au réfrigérateur.
3. Tartiner les craquelins du beurre d'amandes. Déposer une tranche de pomme sur chacun. Répartir la préparation de courge et les amandes. Servir aussitôt.

# Sudoku

JEU N° 944

NIVEAU :  
DIFFICILE

		7						3
5			1	7				6
9					6			
1		8					3	
						6	8	
			2	5				1
	4	3						5
		2					4	
	9				7			

### RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : vous ne devez jamais répéter les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.

RÉPONSE DU JEU N° 944

8	1	2	7	4	3	5	6	9
6	4	3	8	5	9	2	1	7
5	9	7	2	1	6	3	4	8
1	6	4	5	8	2	9	7	3
2	8	9	1	3	7	6	5	4
7	3	5	6	9	4	8	2	1
4	7	8	9	2	5	1	3	6
9	2	6	3	7	1	4	8	5
3	5	1	4	6	8	7	9	2

3000 \$ en prix ! Avez-vous vos cartes ?

# RADIO BINGO

Ce samedi 11 h sur les ondes de **CINN91,1.COM**

RADIO EN LIGNE  
ET CARTE INTERACTIVE :



Réponse du mot caché : **SCIENCE**

### Sincères remerciements

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont fait preuve de témoignages et de marques de sympathie à notre égard lors du décès de Luc Brunelle.

Nous avons été touchés par votre présence, vos mots réconfortants et votre amitié qui nous ont soutenus dans ces moments difficiles. Vous avez contribué à rendre un bel hommage à Luc et nous vous en sommes profondément reconnaissants.

Merci pour les dons, que ce soit en nourriture, en cartes-cadeaux, ou ceux faits à la Fondation de l'Hôpital Notre-Dame.

Un gros merci au Dre Lianne Gauvin pour son soutien, ainsi qu'au personnel infirmier pour leurs bons soins.

Nous remercions aussi le Père Hervé Sauvé pour la belle célébration, les membres de la chorale pour les beaux chants, ainsi que Cathy du Salon funéraire Fournier pour son professionnalisme et son accompagnement.

Un gros merci au Club de golf pour la salle ainsi qu'aux personnes qui ont préparé le bon repas qui nous a été servi.

À la famille et aux ami(e)s qui nous ont aidés à traverser ces douloureux moments, du fond du cœur, nous vous disons merci.

*De son épouse Anne, ses enfants David, Mylène, Stéphanie, et famille*



L'INFOLETTRE LE NORD  
C'EST GRATUIT !

[www.lenord.ca/abonnez-vous](http://www.lenord.ca/abonnez-vous)



### FÉLICITATIONS GAGNANTES ET GAGNANT !



Valérie Cosette  
Gros lot de 14 680 \$



Rita Guindon 500 \$  
Fortier's Electronics



Gino Hince 500 \$  
Hearst Auto Parts

Merci à tous de participer à la loterie 50/50 de la Fondation de l'Hôpital Notre-Dame !



[ndhf5050.ca](http://ndhf5050.ca)

705-372-0072

[5050@ndh.on.ca](mailto:5050@ndh.on.ca)



LES Médias  
de l'épINETTE noire

Appuyez vos médias locaux, pas les géants !  
Préservez notre voix, notre mémoire  
et notre avenir. Prenons le devant !

# LGS CE VENDREDI !!

## EN SPECTACLE STYLE CABARET

PRÉSENTÉ PAR LES MÉDIAS DE L'ÉPINETTE NOIRE EN COLLABORATION AVEC LE CONSEIL DES ARTS DE HEARST

**45 \$ LE BILLET**  
**À LA PORTE: 50 \$**

16  
ANS  
ET +

Première partie avec Estelle & John... et retour sur scène pour clore le PARTY en beauté!  
BILLETS VENDUS UNIQUEMENT AUX BUREAUX DES MÉDIAS DE L'ÉPINETTE NOIRE INC. AU 1004, RUE PRINCE.



SUIVEZ GILLES PÉLOQUIN POUR UNE TROISIÈME ANNÉE DE CHRONIQUES SUR LES LUMBERJACKS DANS LE JOURNAL LE NORD, TOUS LES JEUDIS, ET VOUS NE MANQUEREZ RIEN DE L'ACTION AVEC VOTRE ÉQUIPE FAVORITE.

Bilan de la dernière semaine, statistiques, commentaires de l'entraîneur et analyses

**FAITES PARTIE DE LA GANG, TOUS DERRIÈRE LES JACKS!**

## GO JACKS GO sur les routes de la LHJNO en 2025-2026 grâce à O'Briens Coach Services



Par Gilles Péloquin

Un petit quelque chose vient motiver les Jacks à bien amorcer le deuxième mois d'action dans la LHJNO : le « bus officiel » des Lumberjacks de Hearst. Photo : Lumberjacks/web

« Nous sommes extrêmement fiers de notre partenariat avec O'Briens Coach Services pour la saison 2025-2026 », de confier l'organisation des meneurs au classement général du circuit

Mazzuca en septembre. En effet, les Jacks ont gagné sept fois en huit parties, et détiennent la plus longue séquence actuelle de la ligue, soit six victoires.

« Ce partenariat avec les Lumberjacks renforce la fierté et la visibilité de la communauté et des entreprises. Ce soutien renforce la visibilité du groupe O'Briens et de O'Briens Coach Services. Il témoigne de l'engagement communautaire et permet à nos partenaires d'être mis en avant dans les médias de l'équipe et lors des matchs », de souligner l'entraîneur-chef, Guy Losier.

Les Lumberjacks tiennent également

à remercier tous leurs autres commanditaires. « Votre volonté de vous surpasser a eu un impact significatif sur notre équipe junior A et nous apprécions ce que vous faites pour nous. »

Le nouvel autobus des Lumberjacks devrait être prêt pour le prochain match à l'extérieur, soit le weekend des 7, 8 et 9 octobre alors que l'Orange et Noir affrontera tour à tour le Rock de Timmins, les Eagles de Sault Ste. Marie et les Cubs de Sudbury dans le cadre du Showcase annuel de la LHJNO au Gerry McCrory Countryside Sports Complex de Sudbury.

## Mathieu Comeau 1<sup>re</sup> étoile de la 3<sup>e</sup> semaine d'action dans la LHJNO

Par Gilles Péloquin

La Ligue de hockey junior du Nord de l'Ontario a annoncé ce lundi que le trio d'attaquants composé de Mathieu Comeau (Lumberjacks de Hearst), Cameron Menard (Paper Kings d'Espanola) et Caleb Dawson (Voodoos de Powassan) a été nommé ses trois étoiles de la semaine pour la période se terminant le dimanche 28 septembre.

### 1<sup>re</sup> ÉTOILE

**Mathieu Comeau, (attaquant) Lumberjacks de Hearst** – Contribuant à mener son club à trois victoires à l'extérieur au cours du weekend, le capitaine des Lumberjacks a marqué dans chaque match, récoltant quatre buts au total, dont un but gagnant, et a distribué trois passes décisives. Ayant tout juste fêté ses 20 ans samedi, Comeau a maintenant enregistré cinq performances de plus d'un point d'affilée et s'est hissé au quatrième rang des marqueurs avec 15 points en huit sorties, soit sept buts et huit aides. Le produit de Hearst, qui a joué auparavant avec les Flyers de Kapuskasing dans la Great North U18 Hockey League, est le leader actif actuel du circuit Mazzuca en matchs joués en carrière (218), buts (85), passes décisives (144) et points (229).

### 2<sup>e</sup> ÉTOILE

**Cameron Menard, (attaquant) Paper Kings d'Espanola** – Une semaine de sept points a permis au joueur de 19 ans de West Carleton en Ontario de poursuivre son impressionnant début de campagne. Menard a marqué dans chacun des trois affrontements d'Espanola au cours de la période et a aidé à organiser quatre autres buts, lui permettant de se glisser à égalité pour la deuxième place en production offensive de la ligue avec 17 points au total. Membre d'Équipe Canada Est au Défi mondial junior A l'an dernier, Menard

a marqué lors des huit matchs disputés par les Paper Kings jusqu'à présent. Cela correspond à la plus longue série de buts de la LHJNO réalisée lors de la saison 2024-2025, alors que Ben Pouliot avait également inscrit huit buts consécutifs avec les Soo Eagles.

### 3<sup>e</sup> ÉTOILE

**Caleb Dawson, (attaquant) Voodoos de Powassan** – Les contributions de Dawson sur la glace lui ont permis d'accumuler huit points la semaine dernière pour les Voodoos, inscrivant un sommet en carrière de quatre points en un seul match lors d'un triomphe contre Iroquois Falls. Le joueur de 19 ans, originaire de North Bay, a trouvé le fond du filet lors de chacun des trois matchs disputés par Powassan, inscrivant cinq buts au total, dont le but victorieux lors d'une victoire à Kirkland Lake. Il a également obtenu une passe décisive lors du match contre le Storm. Ancien élève du programme de hockey mineur des North Bay Trappers, Dawson occupe actuellement la neuvième place au classement des pointeurs de la NOJHL avec 10 points en six matchs. Il est sur la bonne voie pour établir des records personnels en une seule saison en termes de buts, de passes décisives et de points.

**ONT ÉGALEMENT ÉTÉ CONSIDÉRÉS par votre journal Le Nord et votre radio CINN-FM :** le gardien **OWEN BONTHUIS** qui a récolté deux victoires en deux départs sur la route en fin de semaine dernière; le défenseur **COLE MILLER** (0b-2a); également les attaquants **TYMCKAY** (3b-3a) et **HENRY OUELLET** (2b-2a).

### RÉSUMÉ de la LHJNO des trois premières semaines

#### Semaine 1

Anthony Boyes, (A) Voodoos de Powassan  
Joseph Coates, (A) Paper Kings d'Espanola  
Glen McInnes, (G) Gold Miners de Kirkland Lake

#### Semaine 2

Ty McKay, (A) Lumberjacks de Hearst  
Brant Romaniuk, (A) Rock de Timmins  
Deven Jones-McDonald, (A) Thunderbirds de Sault Ste. Marie

#### Semaine 3

Mathieu Comeau, (A) Lumberjacks de Hearst  
Cameron Menard, (A) Paper Kings d'Espanola  
Caleb Dawson, (A) Voodoos de Powassan

# Les Lumberjacks en 11<sup>e</sup> place dans le classement initial du Top 25 de la LCHJ

Par Gilles Pélouquin

Le classement initial du Top 25 de la Ligue canadienne de hockey junior (LCHJ) pour la saison 2025-2026 montre l'Orange et Noir en 11<sup>e</sup> position après ce premier mois d'activité dans la LHJNO. Les Voodoos de Powassan sont au 15<sup>e</sup> rang.

Les Steelers de Selkirk (LHJM) arrivent au premier rang en ce début d'octobre. Le club de Hudson Frieson a commencé à jouer dans la Ligue de hockey junior du Manitoba avec une fiche

de 5-0, marquant en moyenne six buts par match pour commencer sa campagne. En deuxième position sur la liste, compilée par un service de dépistage indépendant, se trouvent

les Broncos de Humboldt (SJHL). Cette équipe a également bien commencé sa saison, n'ayant pas encore goûté à la défaite dans la Ligue de hockey junior de la Saskatchewan, avec une fiche de 5-0.

Les Wolverines de Whitecourt, de la Ligue de hockey junior de l'Alberta, occupent la troisième place à l'échelle nationale. Les Wolverines ont débuté leur année avec quatre victoires en autant de confrontations et affichent un différentiel de buts de +11, le meilleur de l'AJHL.

Pendant ce temps, une autre équipe de la SJHL, les Flin Flon Bombers, arrive au 4<sup>e</sup> rang avec un bilan de 4-0 avant le mois d'octobre. Le Collège Français de Longueuil (LHJAAAQ) complète le Top 5 du premier classement hebdomadaire. Ils dominent actuellement la Ligue de hockey junior AAA du Québec qui compte 13 équipes avec un dossier de 7-0, n'ayant accordé que 13 points.

**Classement de 15 des 25 meilleurs de la LCHJ en date du 30 septembre**

**Nos LUMBERJACKS détiennent le 11e rang!**

**CLASSEMENT ÉQUIPE (LIGUE)**

1. Steelers de Selkirk (MJHL)
2. Broncos de Humboldt (SJHL)
3. Wolverines de Whitecourt (AJHL)
4. Bombers de Flin Flon (SJHL)
5. Collège Français de Longueuil (LHJAAAQ)
6. Nationaux de Rockland (CCHL)
7. Western Capitals de Summerside (MHL)
8. Patriots de Toronto (OJHL)
9. Dragons de Drumheller (AJHL)
10. Lakers de Fort Frances (SIJHL)
- 11. Lumberjacks de Hearst (LHJNO)**
12. Pistons de Steinbach (MJHL)
13. Dukes de Wellington (OJHL)
14. Bears de Smiths Falls (CCHL)
15. Voodoos de Powassan (LHJNO)



Photos : Lumberjacks/web

**MATCH À DOMICILE**  
CENTRE RÉCRÉATIF CLAUDE-LAROSE

VS

VENDREDI 3 OCT. 19h



**CLASSEMENT SAISON 2025-2026**

Capture d'écran : Lumberjacks/web

Selon la LHJNO, 2 octobre 2025

	GP	W	L	T	OTL	PTS	OTW	GF	GA	DIFF	PCT	PIM	P10
1  Hearst Lumberjacks	8	7	1	0	0	14	0	36	27	9	0.875	130	7-1-0-0
2  Powassan Voodoos	6	5	1	0	0	10	0	31	16	15	0.833	72	5-1-0-0
3  Espanola Paper Kings	8	5	3	0	0	10	1	41	26	15	0.625	175	5-3-0-0
4  Soo Thunderbirds	6	4	2	0	0	8	0	27	20	7	0.667	86	4-2-0-0
5  Timmins Rock	6	4	2	0	0	8	1	24	20	4	0.667	83	4-2-0-0
6  Kirkland Lake Gold Miners	6	3	2	0	1	7	0	21	20	1	0.583	109	3-2-0-1
7  Iroquois Falls Storm	5	3	2	0	0	6	0	20	24	-4	0.600	88	3-2-0-0
8  Greater Sudbury Cubs	6	3	3	0	0	6	0	26	18	8	0.500	64	3-3-0-0
9  Blind River Beavers	7	1	5	0	1	3	0	16	33	-17	0.214	88	1-5-0-1
10  St. Andrew's College	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0.000	0	0-0-0-0
11  French River Rapids	5	0	5	0	0	0	0	10	31	-21	0.000	51	0-5-0-0
12  Soo Eagles	7	0	7	0	0	0	0	19	36	-17	0.000	86	0-7-0-0





# Meilleur mois de septembre des LUMBERJACKS... depuis leurs débuts

Par Gilles Péloquin

Les protégés de Guy Losier viennent de clôturer leur meilleur mois de septembre depuis leur formation en 2017 avec une remarquable fiche de sept gains et un seul revers en huit joutes, comprenant six parties sur les glaces adverses.

Les Jacks dominent la NHJNO en ce début d'octobre avec 14 points, quatre de plus qu'Española et que Powassan, seconds avec 10 points au classement général du circuit Mazzuca. Aussi, ils détiennent le 11<sup>e</sup> rang au classement de la Ligue canadienne junior de hockey parmi 131 équipes de partout au Canada... WOW!

Les Lumberjacks, pour une deuxième fois en septembre, disputaient trois parties en 72 heures sur les glaces adverses. Ils ont fait mieux que la première fois avec six « gros » points de classement et trois victoires collées à Sault Ste. Marie au Michigan, Blind River et Sault Ste. Marie Ontario.

## JACKS 4 EAGLES 1

Ce fut une victoire de 4 à 1 au Pullar Stadium vendredi soir dernier face aux Eagles de Sault Ste. Marie au Michigan, devant 652 spectateurs. Une fois de plus, les bougies d'allumage des Jacks ont été Mathieu Comeau (1b-1a), Ty McKay (1b-1a) et Henry Ouellet (1b-1a), sans oublier le but opportun du défenseur Sam Taylor. Ont aussi contribué à la victoire Théo Bourdon-Lemoyne (2a), Chase Thompson (1a) et Ty Seymour (1a). Le gardien Owen Bonthuis enregistrait un second gain cette saison, bloquant 32 des 33 tirs des Eagles, et seul Ethan Hoff a trompé sa vigilance en milieu de troisième période.

**DANS LE VESTIAIRE...** L'Orange et Noir a lancé 30 fois sur le gardien Jace Knoerle. À noter qu'il y a eu 19 tirs sans but en période finale par les Eagles contre un Owen Bonthuis impeccable devant le filet des Jacks. Seulement quatre pénalités mineures ont été décernées dans ce match et aucun but marqué en avantage

numérique par les deux équipes. **Les trois étoiles de la soirée :** Mathieu Comeau et Ty McKay des Lumberjacks, ainsi que Ethan Hoff chez les Eagles.

## JACKS 3 BLIND RIVER 2

Poursuivant son périple de trois parties en trois jours sur la route, la formation de Guy Losier, samedi soir, était de passage au centre communautaire de Blind River où elle disposait, non sans peine, des Castors par la marque de 3 à 2 devant 258 spectateurs. Les héros de ce match, pour les Jacks : Mathieu Comeau (1b-1a) une fois de plus, Théo Bourdon-Lemoyne (1b) et le défenseur Julien Trudel (1b), sans oublier Ty McKay (2a), Chase Thompson (1a), Cole Miller (1a), Cole Shepherdson (1a), et le cerbère Alexandre Boivin qui ne donnait que deux filets sur 27 tirs dirigés vers lui dans ce match joué très rapidement. De leur côté, Ryder Hill (1b) et Gibson Baker (1b) marquaient les deux filets des perdants.

**DANS LE VESTIAIRE...** L'Orange et Noir a dirigé 42 tirs contre le gardien Mason Janicki qui céda trois fois. Chaque formation fut créditée d'un but durant le jeu de puissance, les Jacks un en trois (Bourdon-Lemoyne) et les Castors un en deux (Baker). **Les trois étoiles de ce match :** Ty McKay (0-2), Mathieu Comeau (1b-1a) et Noah Janicki des Castors (39 arrêts), une courtoisie de votre radio CINN-FM.

## JACKS 6 THUNDERBIRDS 3

Il s'agissait d'une troisième rencontre sur la route lors de ce dernier week-end de septembre pour la troupe de Guy Losier, et aussi un sixième match à l'étranger en septembre sur les huit joutes du calendrier de la LHJNO.

C'était aussi une troisième victoire de suite en moins de 72 heures, et celle-ci sans équivoque de 6 à 3, dimanche en matinée au centre communautaire John Rhodes contre les Thunderbirds devant seulement 141 spectateurs. Les meilleurs à l'attaque dans cette partie pour l'Orange et Noir, qui d'autre que Mathieu Comeau (2b), Ty McKay (2b), Henry Ouellet (1b-1a) et Cole Shepherdson (1b), de même que Ty Seymour (1a), William Pâquet (1a), Cole Miller (1a), Chase Thompson (1a), Hugo Allard (1a) et Royce Abraham (1a). Le gardien Owen Bonthuis, vainqueur vendredi soir face aux Eagles, était de retour

devant le filet des Jacks et signait une deuxième victoire cette fin de semaine avec 33 arrêts sur les 36 tirs des T-Birds. À l'opposé, Cameron Boville des locaux repoussait 28 lancers des Lumberjacks sur 34. **DANS LE VESTIAIRE...** Les Jacks ont enregistré un but sur jeu de puissance dans ce match en une seule opportunité (McKay); les Thunderbirds, un but aussi en trois occasions (McDonald). Les trois buts des locaux dans cette partie sont l'œuvre de Aiden Deratnay, Deven Jones-McDonald et Callum McAuley, tous en période médiane après que les Lumberjacks eurent pris les devants 4 à 0. **Les trois étoiles de cette partie :** Mathieu Comeau, Ty McKay et Henry Ouellet, tous trois de l'Orange et Noir, une courtoisie de votre journal *Le Nord*.

## RÉSUMÉ de la FIN de SEMAINE...

Ce n'est pas pour rien que l'attaquant Mathieu Comeau a été sélectionné la première étoile de la semaine dans le circuit Mazzuca : il a enregistré six points (4b-2a). Ty McKay (3b-3a), Henry Ouellet (2b-2a) et Chase Thompson (3a) ont également contribué au succès de l'équipe. Pour leur part, Owen Bonthuis ajoute deux victoires à sa fiche devant le filet (3v-1d) et Alexandre Boivin reste « parfait » (4v-0d). Les protégés de Guy Losier terminent le premier mois d'action dans la LHJNO avec un dossier de 7 victoires et une seule défaite (à Espanola). Ils ont 14 points de classement déjà et une priorité de quatre points au sommet du circuit Mazzuca devant Powassan (10 points) et Espanola (10 points). Le trio de l'heure dans la LHJNO celui de Ty McKay (8b-9a), Mathieu Comeau (7b-8a) et Chase Thompson (3b-8a), totalisant en septembre 18 buts et 25 aides pour 43 points. Ils ont marqué à eux trois 50 % des filets de notre formation (18 sur 36) en huit parties, à domicile (2v-0d) et sur la route (5v-1d).

## PLACE à OCTOBRE maintenant...

Le deuxième mois du calendrier régulier commence dès ce vendredi 3 octobre avec la visite au Centre récréatif Claude-Larose du Rock de Timmins à 19 h, seule partie de la fin de semaine. Par la suite, les Lumberjacks passeront quatre jours au Complexe sportif Gerry McCrory Countryside de Sudbury pour y disputer trois joutes, dont une locale, et ensuite dans le cadre du Showcase annuel de la LHJNO, le mardi 7 octobre à 13 h 40 contre le Rock de Timmins à nouveau. Le mercredi 8 octobre, ils joueront contre les Soo Eagles à compter de 11 h et reviendront au calendrier régulier le jeudi 9 octobre en soirée, à 19 h, en affrontant comme visiteurs les champions en titre du circuit Mazzuca, les Cubs de Sudbury. Octobre sera le plus long mois du calendrier pour l'Orange et Noir, avec 12 parties, soit six joutes locales et six sur la route.



NE MANQUEZ RIEN DES LUMBERJACKS!

**SPORTIVEMENT VÔTRE** avec Gilles Péloquin

Lun-Ven • 6 h 15 | 16 h 15 | 17 h 15 • 91,1 FM

Toute l'actualité sportive locale et nationale, en direct chaque semaine!

**CINN911.com**

# CONCOURS POUR JEUNES – ARTS, ÉCRITURE & VIDÉO

Qu'évoque le Souvenir chez toi?

## Cours la chance de GAGNER!



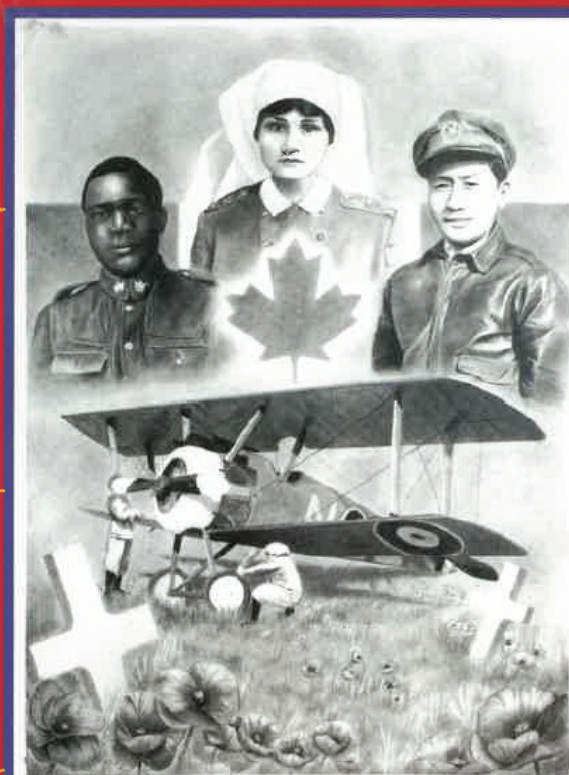
Prix en argent



Visibilité nationale



Voyage pour deux



Affiche créée par ISABELLA HUANG Calgary (Alb.)

*Jour du souvenir*

Vous qui nous avez tant aidé  
 Nous qui devons vous respecter  
 Les soldats sont des rois  
 Admirez leur exploit  
 Il faut rendre hommage  
 À ceux qui ont du courage  
 Il faut se souvenir  
 De tout ce qu'ils ont dû subir  
 Nous devons être reconnaissants  
 Envoyez des combattants  
 Vous réalisez dans nos cœurs  
 En portant cette magnifique fleur  
 Nous restons debout en votre honneur  
 En pensant à tous ces malheurs  
 Quand les soldats sont tombés  
 Les nouvelles ont poussé  
 Une historique journée  
 Le jour de leur rentrée  
 Les soldats qui ont foulé la terre  
 Pour nous défendre de cette guerre  
 Sont pour tous de courageux vainqueurs  
 Malgré les déchirures qui ont marqué leur cœur  
 Ils ont été des familles, comme vous et moi  
 Nous pensons à vous, valeureux soldats

Poème de MAÏNA GUAY  
Notre-Dame-du-Mont-Carmel (Qc)



Vidéo produite par GUS CASSIDY Saint John (N.-B.)

## CONCOURS D’AFFICHES

Tous les élèves (y compris ceux instruits à domicile) de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année du système scolaire canadien sont admissibles à ce concours.

## CONCOURS LITTÉRAIRE

Tous les élèves (y compris ceux instruits à domicile) de la 4<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année du système scolaire canadien sont admissibles à ce concours.

## CONCOURS DE VIDÉO

Tous les élèves (y compris ceux instruits à domicile) de la 7<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année du système scolaire canadien sont admissibles à ce concours.



Toutes les œuvres doivent être déposées auprès de Manon Longval au plus tard le 7 novembre 2025, accompagnées du formulaire d'inscription officiel. Ce formulaire est disponible en ligne à : [on.legion.ca/remembrance/youth-programs](http://on.legion.ca/remembrance/youth-programs)

Pour toute question concernant les Concours nationaux du Souvenir pour les jeunes, veuillez contacter Manon  
705 372-3062  
mlvjewels@hotmail.com